

Area terminologica B: linguistica storico-comparativa e grammatica classica

Abduction: [«mouvement par lequel les cordes vocales s'écartent l'une de l'autre, entraînant l'ouverture de la glotte et l'interruption de l'attitude vocale» (Dubois, 1974)];

Att. 1881 – 1884 (*Ph*)

Ablatif: [«Les Latins, après avoir jusqu'à Varron appelé «sixième cas», *sextus casus*, celui que leur langue possédait en plus des cinq du grec, lui donnèrent ensuite le nom de *ablativus* (de *ablatus*, participe de *aufero* = enlever) pour exprimer que sa fonction principale est d'indiquer l'enlèvement ou l'éloignement. En réalité l'ablatif latin est un cas complexe, dont les emplois relèvent aussi de l'instrumental et du locatif. On est amené en conséquence à définir un **ablatif de manière** ou **de moyen**, dit quelquefois **ablatif instrumental**, et un **ablatif de lieu**. La syntaxe courante distingue aussi des ablatifs de temps, **d'accompagnement**, de comparaison, et un **ablatif absolu** (cf. absolu). En finnois on distingue l'ablatif, qui indique l'éloignement d'à côté (latin *ab*), de l'élatif, qui indique l'éloignement de l'intérieur (lat. *ex*).» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1891 (*ED*)

Ablaut: [«Terme emprunté à l'allemand pour designer l'apophonie ou alternance phonétique.» (*Mar*)];

Criticato: *Mém*; *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso);

Abrègement: [«Pour un phonème, réduction de sa durée normale d'émission. Le terme est d'ordinaire appliqué aux voyelles, pour designer le passage de la durée dite de longue à la durée dite de brève; ainsi en grec dans le processus appelé **abrègement attique** (*correptio attica*), en vertu duquel une syllabe peut être comptée comme brève si elle comporte une voyelle brève suivie de deux consonnes dont la première est une muette et la seconde une nasale ou liquide, ainsi dans *kykno*; en latin, dans **l'abrègement iambique** qu'on appelle aussi **loi des brèves abrégées** ou des **brèves breviantes**, en vertu de laquelle une longue précédée d'un monosyllabe bref ou d'une initiale brève peut être comptée comme brève de façon à constituer avec cette brève précédente un demi-pied monnaie de longue: *quid est, amare*. Pour un mot, substitution à la forme pleine d'une forme réduite ou tronquée, qui aboutit pour les noms à la formation de **nome abrégés**» (*Mar*)];

Att. 1895 - 1897 (*ThS*)

Absolu: [«Une **construction absolue** est celle dont aucun terme ne se rattache grammaticalement au reste de la phrase: fr. *eux repus*, tout s'endort; le grec a ainsi une construction au **génitif absolu**, le latin un **ablatif absolu**, d'autres langues un instrumental, un accusatif... absolus. **Le nominatif absolu**, dit quelquefois absolutif, est un énoncé auquel le sujet parlant n'attribue aucune fonction casuelle.» (*Mar*)];

Att. 1881 (*Tesi*); S. lavora sul termine v. area *C Tesi*

Abstrait: [«Par opposition aux concrets, on appelle **noms abstraits** ceux qui désignent des notions et non des êtres ou des objets» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*)

Accent: [«On nomme ainsi: 1° certaine manière de prononcer soit les mots, soit les syllabes; 2° certains signes grammaticaux. On peut, en lisant ou en débitant une phrase, appuyer sur les mots qui semblent plus propres soit à faire comprendre la pensée, soit à mieux rendre le sentiment; l'accent est dit *logique* dans le premier cas, *pathétique* ou *oratoire* dans le second. — On peut aussi, en prononçant un mot, élever ou abaisser la voix sur telle ou telle syllabe: c'est alors l'accent *prosodique* ou *tonique*; on l'appelle *aigu* quand la voix s'élève, *grave* quand elle s'abaisse, *circonflexe* quand elle s'élève et s'abaisse successivement sur la même voyelle. Souvent on réserve au seul *aigu* le nom d'*accent tonique* ou d'accent proprement dit. En règle générale, un mot ne peut avoir qu'un seul accent tonique. Cet accent, dans la langue grecque, peut porter sur les trois dernières syllabes du mot; en latin, il ne porte que sur la pénultième et l'antépénultième; en français, il affecte la dernière syllabe, si elle est sonore, et la pénultième si la dernière est muette. L'accent, qui fait de la parole une espèce de chant, était surtout sensible chez les Grecs et les Romains: il formait, avec la quantité, la base de leur versification. Il joue aussi un rôle important dans la formation des mots des langues dérivées. Ainsi du latin au français, c'est souvent la syllabe accentuée qui seule subsiste, et en tout cas, toute la partie du mot latin qui est après la syllabe accentuée tombe.» (*Bou*)];

S. lavoro sul termine v. area *C: Essai; ThS; Notes Whitney*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)

- Accentuation:** [«Prononciation de certains éléments du mot ou de la phrase dont les modalités sont définies sous les titres Accent et Ton.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1884 (*Ph*)
- Accord:** [«en Grammaire, se dit des mots qui, à raison du rapport d'identité ou de liaison indissoluble qu'ont entre elles les choses qu'ils expriment, subissent les mêmes accidents grammaticaux, c.-à-d. prennent le même nombre, le même genre, la même personne: c'est ainsi que l'adjectif s'accorde avec son substantif en genre, en nombre et en cas; que le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en personne, etc.» (*Bou*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1881 (*Tesi*)
- Actif:** [«Système des formes verbales propres à exprimer que le sujet est considéré comme agissant, essentiellement par opposition aux cas où il est représenté comme touché par l'action (passif), mais aussi par comparaison avec les formes moyennes et déponentes.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)
- Accusatif:** [«Cas considéré par les grammairiens grecs de l'antiquité comme indiquant l'aboutissement ou l'effet de l'action [...] Les différentes valeurs de l'accusatif se laissent difficilement ramener à l'unité; on peut dire qu'il est essentiellement le cas de l'objet touché directement par l'action verbale.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)
- Adduction:** [«mouvement par lequel, au moment de la phonation, les cordes vocales se rapprochent, mais sans se toucher complètement, et par lequel la glotte se rétrécit. L'adduction caractérise la mise en place des organes phonatoires au niveau du larynx pour l'adoption de l'attitude vocale [...] L'adduction est le mouvement contraire de l'abduction» (*Dubois*, 1974)];
Att. 1881 – 1884 (*Ph*)
- Adjectif:** [«Terme susceptible d'être adjoind au substantif pour lui attribuer une qualité soit directement (**adjectif qualificatif** ou **épithète**: un *bel* arbre), soit à titre de prédicat (**adjectif attributif** ou **prédicatif**: la maison est *grande*). On réserve quelquefois le nom d'**adjectif déterminatif** à celui qui définit une catégorie: un arbre *fruitier*.» (*Mar*)];
Discusso v. area C: *Tesi*
Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso)
- Adverbe:** [«mot invariable, dont la fonction est de modifier le verbe, l'adjectif ou l'adverbe auprès duquel il se place. Il y ajoute une idée: de degré, *très*, *plus*, *moins*, *peu*, *beaucoup*; de manière, *lentement*, *aisément*; de temps, *demain*, *hier*; de lieu, *ici*, *là*; d'affirmation, de négation, d'interrogation, ou de doute. L'adverbe n'est pas, à proprement parler, un élément essentiel du langage; il n'est lui-même qu'un mot composé, équivalent à une préposition suivie de son complément: agir *sagement*, c'est agir *avec sagesse*. — Dans nos adverbes, le suffixe *ment* n'est autre chose que le latin *mens*, *mentem*, «esprit», auquel nous avons donné le sens de façon, manière.» (*Bou*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1903 (*Item*)
- Adversative:** [«Proposition subordonnée qui exprime une idée contraire à celle qui est énoncée dans la principale» (*TLFi*)];
Att. 1881 (*Tesi*)
- Affaiblissement:** [«Pour une consonne, passage à une articulation qui comporte un moindre effort, p. ex. de la forte (sourde) *p* à la faible (sonore) *v* dans lat. *lupam* > fr. *louve*. On appelle quelquefois improprement de ce nom en phonétique latine une apophonie, qui consiste en réalité dans le mouvement de fermeture d'une voyelle intérieure: *facio* > (*ef-*) *ficio* (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)
- Affriquée:** [Phonème composite, considéré d'ordinaire comme résultant de la combinaison d'une occlusive avec la fricative qui a même point d'articulation (ainsi *pf*, *ts*, *dz*), et qui apparaît ainsi comme caractérisé par un mouvement de fermeture non maintenu, d'où aussi le nom de semi-occlusive. (*Mar*)];
Att. 1881-1884 (*Ph*)
- Agent:** [«Celui de qui émane l'action, à qui s'applique donc le **nom d'agent**» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Tesi*) – 1907 (I corso)
- Agglutinante:** [«Dans la classification des langues d'après leurs caractères généraux, le terme désigne celles qui expriment les rapports grammaticaux par l'agglutination à la racine d'affixes divers: langues finno-ougriennes (ex. le hongrois), polynésiennes...» (*Mar*)];
Att. 1907 (I corso)
- Agglutinatif:** [«En parlant de la manière dont les éléments d'une langue se réunissent» (*TLFi*)];

Discusso *I corso*

Att. 1907 (I corso)

Agglutination: [«Soudure de deux mots originaires distincts, mais habituellement réunis dans l'énoncé, qui aboutit soit à la constitution d'un mot unique (fr. *l'ierre* > *lierre*), soit à une fausse coupure (*m'amie* > *ma mie*) qui comporte en même temps une déglutination.» (Mar)];

Discusso *I corso*

Att. 1907 (I corso)

Allitération: [«Répétition soit exacte soit approximative d'un phonème ou groupe de phonèmes, dits **allitérants** à l'initiale de syllabes (ex. *fanfare*) ou de mots rapprochés dans l'énoncé (*bel et bien*). L'allitération est employée communément comme procédé de style, occasionnellement comme procédé de versification. Dans la versification du vieux germanique, on appelle *Stabreim* l'allitération qui intéresse des syllabes accentuées de l'hémistiche, appelé *Stab*.» (Mar)];

Att. 1903-1910 (LG)

Allongement: [«Accroissement de durée d'un phonème ou groupe de phonèmes, dit **allongement compensatoire** quand il est consécutif à la chute d'une articulation: lat. *isdem*>*īdem*. On appelle en grec allongement métrique celui qui est pratiqué occasionnellement à une place définie du vers, **rythmique** celui qui affecte un mot inconditionnellement pour empêcher une succession anormale de brèves: *sōphōtērōs*>*sōphōtērōs*; **allongement épique** la décomposition d'une voyelle longue en voyelle doublée dans des cas où la voyelle longue est interprétée comme le produit d'une contraction.» (Mar)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso, Patois)

Alpha: [«Première lettre de l'alphabet grec. On appelle **alpha pur** l'*ā* final des substantifs à thème en *a* conservé intact (au lieu de passer à *η*) dans le dialecte attique après voyelles *ι*, *ε*, *υ*, et semi-voyelle *ρ*.» (Mar)];

Att. 1874 (*Essai*) – 1878 (*Mém*)

L'alpha privatif: [«du grec est le représentant d'une particule indo-européenne employée comme premier élément de compose pour donner au mot une valeur négative.» (Mar)];

Att. 1874 *Essai*

Alphabet: [«noms des premières lettres de l'alphabet grec. Malgré l'extrême diversité des langues et des écritures, la plupart des alphabets offrent, dans le nombre, le nom l'ordre et même la forme des caractères, des ressemblances qui attestent une origine commune.» (Bou)];

Discusso v area C: *I corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Alternance: [«Variation subie par un phonème ou groupe de phonèmes dans un système morphologique donné. L'alternance peut être **consonantique** (finnois, lapon); un cas particulier est celui de l'alternance dite **grammaticale**, un des aspects des mutations consonantiques du germanique commun, en vertu de laquelle une même consonne ancienne a abouti à deux consonnes distinctes suivant que la voyelle précédente portait ou ne portait pas le ton.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *ED*; *ThS*; *I corso*; *II corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso);

Alvéolaire: [«Dentale articulée par application du bord antérieur de la langue contre les alvéoles des dents d'en haut.» (Mar)];

Att. 1881 (*Ph*) - 1907 (I corso)

Anādara: [termine della grammatica sanscrita che indica «absence de considération, d'égard pour» [...] valeur du génitif absolu». (Ren)];

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi*

Att. 1881 (*Tesi*);

Analogie: [«Le terme *d'ana-logia* (= correspondance de sens ou d'expression) avait été emprunté aux Grecs par les grammairiens latins pour désigner la tendance à maintenir ou à établir entre la pensée et l'énoncé une proportionnalité, par résistance à la tendance inverse dite anomalie. On désigne aujourd'hui communément de ce nom l'influence assimilatrice que peuvent exercer les unes sur les autres des formes qui se trouvent habituellement associés ou rapprochés.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi*; *Prolusioni*; *Status et motus*; *I corso*; *II corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso);

Analyse: [«En grammaire, l'*Analyse* étudie le discours dans tous ses éléments, et chaque élément sous tous ses aspects; elle est dite *logique*, quand elle décompose une phrase en propositions, une proposition en ses

éléments constituants, sujet logique, attribut logique, verbe; *grammaticale*, quand elle prend chaque mot à part pour en faire connaître l'espèce, etc. La syntaxe remplit le rôle de synthèse.» (*Bou*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Analytique (langue): [«Dans la classification des langues d'après leurs caractères généraux, on appelle ainsi, par opposition aux langues dites synthétiques, celles qui se servent de termes spéciaux (prépositions, pronoms, auxiliaires...) pour exprimer les rapports grammaticaux, c'est-à-dire qui d'une manière générale semblent décomposer l'expression en fonction d'une analyse supposée de la pensée: fr. «il-est-venu à Rome», par rapport à lat. *uenit Romam* ». (*Mar*);

Att. 1907 (I corso)

Antépénultième: [«Syllabe qui précède l'avant-dernière ou pénultième (*Mar*);

Att. 1911 (III corso)

Anusvâra: [«résonance (nasale) qui suit (une voyelle, et qui figure devant les semi-voyelles, les sifflantes et l'aspirée)» (*Mar*);

Att. 1881 (*Tesi*) – 1884 (*Ph*)

Aoriste: [«Nom donné par les grammairiens grecs au système des formes temporelles qui leur apparaissent comme indifférentes à la datation de l'action (*a-oristos* — non délimité), par comparaison avec le présent et le parfait qui énoncent l'action resp. dans son développement et à son terme.

Suivant le moment où l'action est considérée, on distingue en grec ancien un aoriste **ingressif** ou **initial**, qui exprime l'action à son début: *dakrusai* = se mettre à pleurer; un aoriste **effectif** ou **final** ou **résultatif**, qui suppose qu'on considère l'action à son terme: *pesein* = tomber à terre; un aoriste **complexif** ou **concentrant**, qui énonce une action durable mais envisagée indépendamment de sa durée: *bênai* = faire le mouvement de marcher.

N'indiquant pas par lui-même la localisation dans le temps, l'aoriste peut convenir à des énoncés de caractère général, ainsi dans les maximes et sentences: aoriste **gnomique**.

Sous le rapport de la formation, on distingue en indo-européen un aoriste **faible** ou **sigmatique**, caractérisé par l'adjonction d'un infixe *s* à la racine, et un aoriste **fort** ou **radical**, qui présente la désinence rattachée directement à la racine; ce sont respectivement l'aoriste **premier** et l'aoriste **second** des grammairiens grecs.

Dans la grammaire des langues sémitiques on appelle souvent aoriste la forme verbale conjuguée avec préfixes et suffixes. On en distingue quatre types qu'on nomme d'après leur formation: **plein**, **bref**, **affectif** et **aoriste en wau**, et d'après leur signification fondamentale: **indicatif**, **jussif**, **cohortatif**, **imparfait** ou **inaccompli**.» (*Mar*);

Discusso v. area C

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso);

Anaptyxe: [«Développement d'un phonème parasite. Tel que l'*u* dans lat. *drachuma*, dit **anaptyctique**, appelé aussi parfois euphonique du fait qu'il peut être considéré comme facilitant l'articulation.» (*Mar*);
occorre solo come **anaptyctique**];

Att. 1878 (*Mém*)

Apical: [Dénomination appliquée à divers phonèmes, particulièrement aux dentales, pour indiquer que leur articulation est caractérisée par l'application de la pointe (lat. *apex*) de la langue soit contre les dents (dentales proprement dites), soit contre les alvéoles (alvéolaires), soit même au-dessus des dents, contre la voûte du palais. (*Mar*);

Att. 1881-1884 (*Ph*)

Apocope: [«Coupure qui affecte la finale d'un mot, soit par chute phonétique d'un élément (lat. *hunce* > *hunc*) soit par abrègement arbitraire : fr. *photo*(graphie), *vélo*(cipède) (*Mar*);

Att. 1911 (III corso)

Apophonie: [v. **affailissement**; «*M. de Saussure n'ai me pas ce mot (ne l'a pas employé une seule fois!), qui est une mauvaise traduction de Ablaut: affido, en regard de facio, est une alternance (Gr. hist. R 2.116, à l'occasion d'une référence à Niedermann, Phonétique historique du latin, Paris 1906, §§ 9-13).*» (Godel, 1957a, p. 254);

Article: [«En Grammaire, l'*Article* a été défini celle des parties du discours qui précède ordinairement le substantif. On distingue: l'*A.* indéfini (*un, une, des*), qui désigne un être eu le présentant comme inconnu ou comme indéterminé, et l'*A.* défini (*le, la, les*), qui désigne un être comme déjà connu, et qui, selon les circonstances, annonce qu'il doit être pris dans toute son étendue ou seulement dans une partie déterminée de son étendue.» (*Bou*);

Att. 1911 (III corso)

Articulation: [«Ensemble des mouvements qui règlent la disposition des organes vocaux sur le passage de l'air expiré, et plus particulièrement le resserrement ou l'occlusion du canal vocal en un lieu dit **point** ou **région d'articulation**.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph, I corso; II corso; III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Articulé: [«On dit d'une phrase, d'une période, qu'elle est articulée (de lat. *articulus*, traduction du grec *arthron* = membre, partie d'un tout organique), quand ses éléments constituants sont rattachés les uns aux autres par des liens syntaxiques propres à en faire saisir la composition.

Le **langage articulé** par opposition au langage des signes, est celui qui comporte une combinaison organique d'éléments de signification, mots et groupes de mots. La **voix articulée** est la parole considérée comme analysable en éléments phoniques, sons et groupes de sons. (Mar)];

S. lavora sul termine vedi area C: *Prolusioni, I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Aryen: [Terme employé parfois improprement pour désigner l'indo-européen, du fait que l'étude du sanskrit, le représentant le plus connu du groupe des langues indo-iraniennes, dont le domaine est celui des populations dites *Aryas*, a joué un rôle considérable dans la constitution de la linguistique indoeuropéenne. L'emploi du mot doit être restreint aux dialectes indo-iraniens, langues de l'Inde et de l'Iran. (Mar)];

Att. 1907 (I corso) – 1909 (II corso)

Aspiration: [«Action d'émettre avec un souffle. L'aspiration d'un son, d'une lettre. | P. ext. Vieilli. Cette lettre (h) n'est point aspiration en français comme en latin. (Hatz)];

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)

Aspirée: [«On appelle aspirés des phonèmes qui comportent en réalité non une *aspiration*, mais au contraire une intensité notable du souffle *expiré*. Le terme désigne tantôt le phonème caractéristique de l'aspiration vocalique, représenté habituellement par le signe *h* [all. *Hauchlaut*] (parfois ce signe lui-même); tantôt celles des consonnes occlusives dont la prononciation s'accompagne d'une émission d'air notable, appelées aussi pour cette raison des denses (*bh, ph, dh, th, gh, kh*) ou **aspirées fortes**, et qui sont en réalité des mi-occlusives, composées d'une occlusive et d'une aspiration; tantôt aussi des occlusives moyennes ou ténues, dont l'émission ne comporte qu'un moindre soufflé expiratoire, p. ex. le *t* allemand compare au *t* français; tantôt enfin certaines consonnes, moine non occlusives, dont la prononciation est caractérisée dans des circonstances spéciales par un élargissement du mouvement expiratoire, ainsi en vieil-irlandais les consonnes dites aussi adoucies (*f, s, l*, etc.).

On appelle improprement *h aspirée* l'*h* initiale du français lorsque, non prononcée réellement, elle n'a plus pour effet que d'empêcher la liaison et l'élision; ainsi l'*h* de *le héros* par opposition à l'*h* dite muette de *l'héroïne*.» (Mar)];

discusso v. area C: *Ph*

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso);

Atlas linguistique: [ricostruzione della distribuzione geografica delle lingue e dei dialetti che in molti casi producono delle carte geografiche sulla loro distribuzione];

Att. 1891 (Prolusioni) – 1911 (III corso)

Atone: [«Se dit proprement d'un élément, voyelle, syllabe, mot, dépourvu de ton ou accent de hauteur, parfois improprement d'un élément dépourvu d'accent d'intensité» (Mar)];

Att. 1891 (Prolusioni) – 1911 (III corso);

Atonie: [sostantivo deaggettivale di **Atone** (v. questo termine), il termine non attestato dai dizionari ma usato da Saussure];

att. 1895-1897 (*ThS*)

Attribut: [«est énoncé par un adjectif, par un participe, ou même par un substantif. Exemples: le mérite est modeste; la vertu est estimée; pauvreté n'est pas vice. Souvent l'attribut forme un seul mot avec le verbe: l'homme *pense*, pour: est pensant» (Bou)];

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi*,

Att. 1881 (Tesi);

Bande: [v. *isoglossématique*];

Att. 1911 (III corso)

- Baryton:** [«Mot qui porte l'accent grave, sur la finale, ou dont la finale est d'éprouvé de ton. Le barytonais est le changement d'intonation qui consiste dans le passage d'un aigu au grave» (*Mar*);
Att. 1878 (*Mém*)
- Base:** [«Partie du mot comprenant essentiellement la racine (**base radicale** ou le thème (**base suffixale**) susceptible d'être isolée pour les besoins de l'explication linguistique, par exemple en indo-européen pour faire apparaître le jeu des alternances vocaliques (**base d'alternance**).» (*Mar*);
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)
- Bilabiale:** [«Labiale proprement dite, articulée par l'action combinée des deux lèvres. Plus particulièrement on désigne ainsi les spirantes *f* et *v* quand elles comportent cette articulation, et non pas l'articulation dentilabiale, qui résulte d'une action combinée des dents et des lèvres.» (*Mar*);
Att. 1907 (I corso)
- Bilatérale:** [«Consonne latérale (l) articulée de telle sorte que l'air expiré s'ouvre un passage de chaque côté de l'obstacle formé par la langue appliquée contre le voile du palais.» (*Mar*);
Att. 1895 (*ThS*) – 1907 (I corso)
- Bilinguisme:** [«Qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues, sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre.» (*Mar*);
Att. 1911 (III corso)
- Bref:** [v. *quantité*]
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Bruit:** [«On réserve quelquefois le nom de bruits, pour les distinguer des sons proprement dits» (*Mar*);
Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)
- Cacuminal:** [«Phonème (dit aussi cérébral) dont l'articulation comporte l'application du bord antérieur de la langue contre le sommet (lat. *cacumen*) du palais dur, et qui se classe ainsi entre les palatales et les dentales.» (*Mar*);
Att. 1891 (*ED*)
- Cas:** [«Chacun des aspects d'un mot fléchi, considérés par les grammairiens anciens comme des déviations (lat. *casus* = gr. *ptôsis*, chute) par rapport au nominatif, forme de base. Conformément à cette conception, on a appelé **cas direct** (lat. *casus rectus*, trad. du gr. *orthê ptôsis*) le nominatif, et **cas obliques** (gr. *plagiai*, lat. *obliqui*) les autres cas, par exemple en latin le génitif, le datif, l'ablatif. Le vocatif a été tantôt considéré comme cas direct, du fait qu'il a souvent même forme que le nominatif, tantôt comme une incise étrangère au système des formes fléchies. L'accusatif a été appelé aussi cas direct dans la dérivation des langues romanes, du fait qu'il y est apparu comme le cas du complément ou régime direct.» (*Mar*);
Att. 1881 (*Tesi*) – 1909 (II corso)
- Catégorie:** [«(grammatical) Classes entre lesquelles on répartit les éléments du vocabulaire eu égard à leur nature, leur formation ou leur fonction. C'est ainsi qu'on distingue la catégorie nominale et la catégorie verbale, à l'intérieur de la première la catégorie du nom et celle de l'adjectif, etc., d'autre part les catégories de genre, de nombre, de personne, de mode, etc.» (*Mar*);
S. lavora sul termine v. area C: *ED; II corso; III corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Cérébral:** [«Phonème, dit aussi cacuminal, articulé par l'application de la langue contre le sommet de la cavité buccale et plus particulièrement contre la partie supérieure du palais dur.» (*Mar*);
Att. 1881 (*Tesi*) – 1907 (I corso);
- Chute:** [«disparition d'un phonème ou groupe de phonèmes, appelée, suivant la place où elle intervient dans le mot, aphérèse, syncope, apocope» (*Mar*);
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso).
- Comparaison:** [«La **comparaison linguistique**, qui est à la base de la grammaire comparée, consiste à observer et interpréter dans des langues de même famille les correspondances qui peuvent être des indices de parenté, s'expliquant par un état commun ancien. Les **degrés de comparaison** sont les indices affectés à une qualité, suivant qu'elle est énoncée telle quelle (**positif**), ou qu'elle est donnée par comparaison comme notable (**comparatif**) ou supérieure (superlatif). On distingue des degrés de comparaison **relatifs**, qui répondent à l'idée d'une évaluation établie par rapport à un point de comparaison donne (**équatif**: *aussi grand que*; **comparatif**: *plus grand que*; **superlatif**: *le plus grand*), et **absolus**, qui répondent à l'idée de supériorité **indépendante** de toute comparaison précise (**comparatif**: *assez grand*; **superlatif** ou **élatif**: *très grand*). On range quelquefois

parmi les degrés de comparaison l'expression du degré **excessif** d'une qualité, répondant à l'emploi du français *trop*.» (*Mar*);

discusso v. area C: *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Comparatif: [«Le comparatif est le degré de comparaison de l'adjectif ou de l'adverbe qui exprime la qualité ou la modalité à un degré égal, supérieur ou inférieur soit à cette même qualité ou modalité chez un autre être ou objet, soit à une autre qualité» (*TLFi*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Complément: [«Terme propre à parfaire l'énoncé introduit par un autre terme dit **complète**» (*Mar*);

Att. 1881 (*Tesi*) – 1909 (II corso)

Composé: [«Réunion de plusieurs mots, dont chacun est dit **composant** en un mot nouveau dit **composé**» (*Mar*);

discusso v. area C: *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Composition: [«Réunion de plusieurs mots, dont chacun est dit **composant** en un mot nouveau dit **composé**» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Concessive: [«Proposition subordonnée dont la fonction est celle d'un compl. circ. de concession, exprimant une restriction, une opposition à l'idée qui est énoncée dans la principale.» (*TLFi*);

rifiutato v. area C *Tesi*

Att. 1881 (*Tesi*);

Concordance: [«La grammaire comparée fonde la parente linguistique en partie sur des concordances de vocabulaire, c'est-à-dire sur les rapprochements établis d'une langue à l'autre entre des mots qui résultent d'une filiation commune et non d'emprunts parallèles, et plus efficacement sur des concordances grammaticales, établissant l'unité d'origine de faits grammaticaux.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Conjonction: [«En Grammaire, c'est un mot invariable qui met en rapport deux propositions. On distingue: les *C. copulatives*, qui rassemblent deux noms ou deux verbes sous une même affirmation ou sous une même négation: *et, aussi, ni, etc.*; les *C. alternatives*, qui marquent une alternative ou qui établissent une distinction: *ou, soit, soit que*; les *C. adversatives* qui opposent deux propositions: *mais, cependant, bien que*; les *C. restrictives*, qui restreignent une idée ou une proposition: *sinon, quoique, à moins que*; les *C. conditionnelles*, qui lient deux propositions par une supposition ou manquent une condition: *si, pourvu que, etc.* Toutes peuvent être ramenées à deux classes, les *C. Copulatives* ou *coordinatives*, établissant entre les propositions un simple rapport de coexistence, et les *C. subjonctives*, marquant une subordination de l'une à l'autre. — Les conjonctions sont, en outre, *simples* ou *composées*: *simples*, quand elles sont exprimées en un seul mot: *et, que, si*; *composées*, quand elles sont formées de plusieurs mots: *pourvu que, attendu que, etc.* (*Bou*);

discusso v. area C: *Notes Item*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1903 (*Item*).

Conjugaison: [«nom donné, en Grammaire, à l'ensemble des formes personnelles que le verbe peut revêtir dans tous ses temps et dans tous ses modes. (*Bou*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)

Consonante: [«Chacun des éléments d'une syllabe qui se groupent autour d'une voyelle ou d'une sonante considérée comme centre syllabique; ainsi la consonne *f* et les sonantes *u* et *r* sont consonantes par rapport à la sonante *i* dans fr. *fuir*; *l* et *i* par rapport à *é* dans *lie*» (*Mar*);

discusso v. area C: *I corso*

Att. 1907 (I corso);

Consonantique: [«Qui a rapport aux consonnes ou qui comporte l'emploi d'une consonne» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS*

Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)

Consonantisme: [«Système des consonnes» (*TLFi*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS*

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Consonne: [«les anciens rangeaient sous le nom de gr. *symphôna*, lat. *consonantia* (= qui se font entendre avec), les phonèmes qu'ils considéraient comme dépourvus de sonorité propre, c'est-à-dire

essentiellement les muettes, qui ne peuvent s'énoncer qu'avec le secours d'une voyelle d'appui (*k, t, p*, etc.), moins rigoureusement les semi-voyelles (*l, m, r*) qui, quoique énonçables isolément, sont dans la langue jointes le plus souvent à une voyelle. Les phonéticiens considèrent la consonne comme constituée essentiellement par le bruit que produit le passage de l'air à travers le canal vocal, à l'exclusion du son ou émission de voix qui caractérise la voyelle» (*Mar*);

S. lavora sul termine v area C *Ph; ThS; I corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso).

Construction: [«Manière dont les mots se groupent dans la phrase d'après le sens, le rythme, l'harmonie, le style, etc...; plus spécialement expression de leur appartenance syntaxique, règle par les usages propres à chaque langue.» (*Mar*);

discusso v. area C: *I corso*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1907 (I corso);

Datif: [«Cas dont le rôle fondamental apparaissait aux grammairiens anciens comme propre à indiquer l'attribution ou la destination» (*Mar*);

Att. 1881 (*Tesi*) – 1909 (II corso)

Déclinaison: [«Dans les langues qui ont des cas, comme le sanscrit, le grec, le latin, l'allemand, etc., décliner c'est faire passer par toutes leurs flexions casuelles les substantifs, adjectifs et pronoms dont la terminaison peut varier. — On appelle aussi déclinaison le tableau de ces diverses flexions.» (*Bou*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)

Décomposition: [«Phénomène propre au grec de l'épopée, qui consiste dans la résolution en deux voyelles d'une voyelle contracte, parfois même d'une voyelle longue originairement simple;

On appelle aussi quelquefois de ce nom le procédé par lequel, un composé étant analysé en ses éléments composants, l'un de ceux-ci reprend une existence autonome sous la forme qu'il avait reçue en composition» (*Mar*);

presente anche come verbo *décomposer* e come aggettivo *décomposable*

att. 1907 (I corso) – 1911 (III corso)

Dénommatif: [«S'oppose à déverbatif pour désigner un mot dérivé d'une forme nominale (substantif ou adjectif) r fr. *chansonnier*, dérivé de *chanson*.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*)

Dénomination: [«Nom attribué à une classe de choses, de personnes.» (*Hatz*);

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Dentale: [«consonne dont l'occlusion se fait entre la pointe de la langue et le dent» (*Mar*);

Discusso v. area C: *I corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1909 (II corso)

Dérivé: [«Qui a subi la dérivation par rapport a un état dit simple ou primitif. Dans la grammaire courante on appelle **temps dérivés** ceux dont les formes respectives ont pour point de départ celles des temps dits primitifs» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Désigner: [«Déterminer par son nom, ou par quelque trait distinctif» (*Hatz*);

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)

Désinence: [«Elément mobile qui, ajouté à la partie invariable du mot radical, thème, caractérise chacune des formes soit d'un paradigme nominal: **désinence casuelle** en indiquant le cas, le genre, le nombre..., soit d'un paradigme verbal: **désinence personnelle** en indiquant le nombre, la personne, la voix...: fr. *chanter, chanter-ai, chanter-ions*, etc.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Détermination: [«D'une façon générale on désigne ainsi la qualité d'un terme ou d'un concept rapporté à des circonstances définies; on peut concevoir divers degrés de détermination allant du **déterminé** proprement dit à l'**indéterminé** absolu (*le soleil, un astre, bonté*).

Dans l'analyse de la phrase et de la pensée, on appelle ainsi le procédé logique ou syntaxique par lequel un terme appelé **déterminant** ou **complément** est donné comme achevant l'énoncé du concept qui a été amorcé par un terme dit **déterminé** ou **complète**: *dire / la vérité, une grande / vérité, la vérité / d'un fait*.

On appelle quelquefois **accusativus determinationis** l'accusatif dit plus communément de relation.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

- Dialecte:** [«On appelle dialectes les formes particulières que présente une même langue dans des régions diverses, tant qu'il n'existe pas de langue commune qui soit la seule écrite et la seule littéraire. Quand cette langue commune est formée, les dialectes déchoient d'ordinaire et deviennent des patois (*Mar*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Prolusioni*; *I corso*; *II corso*; *III corso*
Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (*III corso*);
- Dictionnaire:** [«Recueil de mots, de noms, généralement rangés par ordre alphabétique, avec leur signification, leur emploi, etc.» (*Hatz*)];
S. lavora sul termine v. area C: *ED*, *I corso*
Att. in 1874 (*Essai*) – 1911 (*III corso*)
- Digramme:** [«Groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème.» (*TLFi*)];
Att. 1908 (*II corso*) – 1911 (*III corso*)
- Diphthongaison:** [«fait de se diphthonger» (*TLFi*)];
Att. 1911 (*III corso*)
- Diphthongue:** [«La diphthongue est une voyelle dont la tenue comporte au cours de sa durée un changement d'articulation et par suite une variation de timbre, si bien qu'elle peut être considérée comme la fusion en un seul élément syllabique de deux voyelles, dont l'une, plus ouverte, apparaît, en fonction vocalique (dite forte), l'autre, plus fermée, en fonction de semi-voyelle (dite **faible**). L'élément consonantique est le premier dans la diphthongue **ascendante** ou **croissante** appelée aussi diphthongue **faible ou fausse diphthongue**; il est à la seconde place dans la diphthongue **descendante** ou **décroissante** qui est la diphthongue proprement dite. On distingue aussi des diphthongues **indécises** ou **égales**, où les deux éléments ont sensiblement même qualité vocalique.
Une diphthongue est dite parfois **longue** ou **brève** suivant la quantité de son élément vocalique proprement dit.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (*III corso*)
- Disjonction:** [«Séparation des deux termes d'un groupe, réalisée par l'insertion d'un terme étranger: *bonus dormitat Homerus*. L'ancienne grammaire employait dans le même sens le terme d'hyperbate. La thèse est un cas particulier de disjonction.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Ph*)
- Dorsale:** [Consonne de la série des linguales, dont le point d'articulation est situé entre le dos de la langue et le palais dur (palatale) ou le voile du palais (vélaire). (*Mar*)];
Att. 1881 - 1884 (*Ph*)
- Doublet:** [«On appelle d'ordinaire ainsi le **doublet étymologique**, qui est un mot de même étymologie qu'un mot de forme différente; ainsi en fr., *natif* et *naïf* qui représentent l'un et l'autre lat. *nutium*.
On réserve le nom de **doublets syntactiques** aux formes interchangeables d'un même mot, dont le choix est déterminé par la place ou le rôle qu'on attribue à ce mot dans la phrase fr. un *bel* arbre, un *beau* livre.
Des synonymes approximatifs, surtout s'ils sont apparentés par la formation (lat. *redi tus*, *reditio*), sont dits quelquefois **doublets de signification**.» (*Mar*)]
Criticato v. area C *I corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (*I corso*)
- Douce:** [«Une **consonne douce** se distingue d'une consonne dure par la faiblesse relative de la tension musculaire qu'exige l'articulation glottale; c'est le cas en général pour les sonores par rapport aux sourdes; il peut arriver cependant que celle répartition soit en défaut: les occlusives de l'allemand du Sud sont interprétées tantôt comme des sonores fortes, tantôt comme des sourdes douces.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Ph*) – 1909 (*II corso*)
- Dur:** [«Les **consonnes dures**, qu'on oppose d'ordinaire aux douces, molles ou mouillées, et qu'on doit distinguer des fortes, sont celles dont l'articulation comporte en particulier une tension notable des muscles de la langue, telle que la région de contact de la langue avec le palais est peu étendue. Les **voyelles dures** du slave sont celles qui comportent une prononciation dure de la consonne précédente (*a*, *o*...).» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (*III corso*)
- Durée:** [«Temps affecté à l'émission d'un phonème ou groupe de phonèmes, appelé aussi quantité lorsqu'il s'agit de la mesure des voyelles et des syllabes, tempo ou allure quand il s'agit du débit. On dit quelquefois **durée de longue**, **durée de brève**, pour désigner la longueur ou la brièveté d'un phonème.» (*Mar*)];
discusso v. area C: *Ph*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Ecole: [«Doctrine, courant, système, prôné par un maître ou un ensemble de personnes.» (*TLFi*)];

Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (III corso)

Ecriture: [«art de représenter la pensée par des caractères ou signes visibles. On distingue l'E. idéographique, exprimant les idées elles-mêmes, et l'E. phonétique, représentant les sons dont les mots se composent. A la première appartiennent les chiffres arabes, les signes symboliques de l'algèbre, etc. Les caractères alphabétiques constituent la seconde: un petit nombre de signes y suffit pour exprimer les diverses articulations de la voix. Chez tous les anciens peuples, l'écriture a été d'abord idéographique, puis est devenue phonétique par des transformations graduelles.» (*Bou*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém*; *Prolusioni*; *ED*; *Notes Whitney*; *Notes Item*; *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (III corso);

Ecriture idéographique: [«L'écriture **pictographique** ou **idéographique** traduit directement les idées par des signes, dits idéogrammes, susceptibles de suggérer des objets (ainsi en diverse mesure les écritures chinoise, égyptienne, cunéiforme);» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Notes Item*; *I corso*

Att. 1899 (*Item*) – 1911 (III corso);

Ellipse: [«Omission d'un terme que l'on considère comme aisé à suppléer: fr. *le dix-septième* (siècle). On qualifie **d'elliptique** une forme, une expression, une locution, une construction, qui comporte une ellipse;» (*Mar*)];

Criticato v. area C: *Notes Item*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1903 (*Item*);

Emprunt: [«Le mot français désigne à la fois l'acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue et l'élément emprunté lui-même. L'emprunt peut se faire par voie orale (emprunt **auditif** ou **phonétique**) ou par l'écriture (emprunt **visuel** ou **graphique**).

Usuels sont les emprunts de vocabulaire, plus rares et souvent contestables ou du moins indirects les emprunts de syntaxe, de flexion, de prononciation.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Emprunter: [v. *emprunt*]

Epenthèse: [«Phénomène consistant dans l'apparition, à l'intérieur d'un mot ou groupe de mots, d'un phonème adventice d'origine ou de nature non étymologique qui contribue à en faciliter l'articulation.» (*TLFi*)];

Att. 1878 (*Mém*)

Etat: [«S'oppose d'ordinaire à action, par exemple dans la distinction des différentes espèces de verbes» (*Mar*); aposema adottato da S. in relazione agli studi sincronici della lingua (v. area C)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Etymologie: [«se dit à la fois et de l'origine d'un mot et de la science qui s'occupe de rechercher cette origine.» (*Bou*)];

S. lavora sul termine v. area C: *ED*; *LG*; *I corso*; *II corso*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso);

Etymologie populaire: [«est le procédé, appelé aussi maintenant par les romanistes **attraction paronymique**, par lequel un mot se trouve rattaché dans la conscience du sujet parlant à tels autres mots qui paraissent susceptibles d'en fournir l'explication; ainsi lorsque dans le français *choucroute*, représentant l'allemand dialectal *Surkrul*, on croit retrouver les mots français *chou* et *croûte*.» (*Mar*)]

S. lavora sul termine v. area C: *Mém*; *LG*; *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Etymologique: [v. *etymologie*]

Evolution: [«L'**évolution linguistique** est l'ensemble des **changements** par lesquels passe une langue pour parvenir d'un état donné à un état nouveau.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *LG*; *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Explosif: [«Nom donné parfois aux occlusives, en tant qu'on les considère comme caractérisées essentiellement par le phénomène de l'explosion, donc soit d'après leur nature propre soit d'après la position qu'elles occupent dans le groupe articulatoire par comparaison avec les implosives.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém*; *Ph*; *ThS*; *I corso*; *III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Explosion: [«Ouverture brusque du canal vocal, qui constitue, après l'implosion et l'occlusion, la phase finale de l'émission d'une consonne occlusive.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS; I corso; III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Expression: [«En un sens général, tout mode d'énoncé de la pensée; en un sens plus technique, on désigne ainsi, par opposition au contenu, le fait extérieur du signe linguistique, appelé plus communément aspect phonique.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Extension (de morphème): [«Processus par lequel la langue isole une partie de mot pour la faire servir à la formation d'un mot nouveau à la manière d'un suffixe; ainsi quand des mots du type *port-ier, lait-ier*, on tire un faux suffixe *-tier* qui sert à former *ferblan-tier, cloutier*.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*)

Faible: [«Un élément (son, syllabe) est dit en **position faible** quand il est de par sa place dans le mot ou dans la phrase exposé à subir des altérations (final de syllabe ou de mot, précédé de l'accent, etc.).» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Famille des langues: [«Ensemble des parlers qui dérivent d'une même langue commune; par ex. le français, l'italien, l'espagnol, etc., issus du latin.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *I corso; III corso*

Att. 1891 (Prolusioni) – 1911 (III corso);

Fermé: [«Un **son fermé** est celui qui comporte soit l'occlusion totale, soit un resserrement notable du canal vocal: pour une consonne, la fermeture caractérise les occlusives (*p*) par rapport aux constrictives (*f*); pour les voyelles, au mouvement de fermeture correspond une variation de timbre: dans fr. *élève* le premier *e* est dit fermé, le second ouvert.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Fermeture: [«S'oppose soit à ouverture pour désigner la qualité des phonèmes dits fermés, soit à apertures pour désigner le degré d'occlusion qu'ils comportent.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Flexion: [«Processus caractéristique de certaines langues (dites flexionnelles), qui consiste à affecter un mot d'éléments affixés, dits désinences, propres à exprimer certains aspects et rapports grammaticaux; ainsi on indique à l'aide d'une désinence lat. *-mur* que la forme verbale à laquelle elle s'attache exprime une action subie (voix passive) par plusieurs sujets (nombre pluriel) faisant groupe avec la personne qui parle (première personne).

On appelle **flexion radicale** celle qui joint les désinences directement à la racine (c'est le cas ordinaire dans les langues sémitiques), **flexion thématique** celle qui les joint à un thème englobant la racine (cas normal dans les langues indo-européennes). On distingue en indo-européen une **flexion verbale**, celle des mots qui se conjuguent; une **flexion nominale**, celle des noms et adjectifs; quelquefois une **flexion pronominale**, celle des démonstratifs, relatifs, indéfinis et assimilés.

On réserve le nom de **flexion interne** au procédé qui consiste non pas dans l'addition à la partie invariable du mot d'éléments flexionnels, mais dans une modification de l'élément fondamental du mot: changement de vocalisme (angl. sing. *man*, plur. *men*), de timbre, d'accent, etc.

On distingue en celtique une **flexion absolue**, qui est celle des verbes simples, et une **flexion conjointe** propre aux verbes pourvus d'un préverbe: un verbe vieil irlandais *berim* == je porte, fait à la 3^e pers. *berid* en flexion absolue, *-beir* en flexion conjointe.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Fonction: [«La fonction, par opposition à la forme, représente le rôle que joue un terme dans la structure grammaticale de l'énoncé: fonction de sujet, de régime, d'attribut... D'une façon plus générale, on dit qu'un élément linguistique exerce une fonction lorsqu'il contribue à l'intelligence du discours.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; Notes Whitney; Notes Item; II corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Forme: [«Terme le plus général employé pour désigner l'aspect sous lequel se présente un terme ou un énoncé. L'étude des formes, distinguée de celle des sons, des mots et des constructions, fait l'objet de la

morphologie. Les distinctions entre formes fortes et faible, pleines ou étirées et réduites, thématiques et athématique, sont indiquées à propos de ces divers qualificatifs.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; Prolusioni; ED; Status et Motus, Notes Item; I corso; II corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Fort: [«En phonétique on appelle **consonnes fortes**, par opposition aux douces, celles qui comportent une intensité notable de l'effort musculaire exigé par l'articulation; ainsi, sauf exception, les sourdes *p, l, k, s...* et les dures. [...]

Dans les langues flexionnelles, on a appelé, à la suite d'A. Bergaigne, **formes fortes** celles qui présentent la forme pleine du thème (cf. Degré et Alternance); ainsi en indo-européen les nominatif, accusatif, etc. du singulier, dits cas forts, les trois personnes du singulier de l'actif, dites **personnes fortes**, etc. On appelle aussi formes fortes dans un paradigme celles qui résistent à l'action assimilatrice d'une forme analogique, et qui finissent ainsi par apparaître irrégulières vis-à-vis des formes unifiées; ainsi en germanique le **prétérit fort**, fondé sur l'alternance de la voyelle radicale: all. *ich frug* en regard de *ich frogie*; en grec l'**aoriste fort** ou **radical**, qui n'a pas recours à la caractéristique *-s-*. On appelle enfin en germanique **déclinaison forte** (J. Grimm) la déclinaison pronominale des adjectifs, dite aussi indéterminée: all. *ein blinder* en regard de *der blinde*, et celle des substantifs à thème vocalique.» (Mar)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Fricative: [«Consonne constrictive dont l'émission est caractérisée essentiellement par un bruit de frottement de l'air expiré contre les parois du canal vocal resserrées soit à la hauteur des dents et des lèvres (denti-labiale *f*), soit entre les dents (dentale *s* du français), soit entre la langue et les dents ou les alvéoles (linguo-dentale et linguo-alvéolaire de l'anglais: *th*), soit à la hauteur du palais (palatales: *ch* de all. *ich*, ou chuintantes: *f, ch* du franç.) ou du voile du palais (*ch* de all. *ach*), soit en arrière de la cavité buccale proprement dite, à la hauteur du larynx (laryngale de l'arabe appelée *rhain*)» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *I corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Futur: [«nom donné, en Grammaire, au temps du verbe qui marque une action ou un état à venir.» (Bou)]

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Gémiation: [«Redoublement soit dans l'écriture soit dans la prononciation. Le redoublement d'une voyelle est employé parfois pour en noter la quantité longue. [...] De la **gémiation organique** ou naturelle on distingue parfois une **gémiation expressive**, p. ex. celle de la syllabe dans les formations du type *bébête, fifille...* (Mar)];

Att. 1881 (*Ph*)

Généalogie: [«On compare d'ordinaire la descendance linguistique à un arbre généalogique, chaque langue étant supposée issue de la précédente à la manière d'un être vivant (théorie formulée par Schleicher en 1866). A cette théorie J. Schmidt en 1872 a proposé de substituer celle des ondes» (Mar)]; occorre come aggettivo soprattutto nell'espressione **arbre généalogique**, della quale abbiamo tenuto conto nell'attestazione];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Génitif: [«Cas défini par les grammairiens de l'antiquité comme propre à indiquer l'appartenance à une catégorie ou espèce, ainsi dans une construction du type: *vox populi*.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Glose: [«Terme transcrit du grec *glossa* qui depuis Aristote a désigné les mots ou locutions considérées comme étrangères à l'usage archaïsmes, dialectismes, formes poétiques...» (Mar)];

Att. 1881 (*Tesi*) – 1897 (*ThS*)

Glottal: [«Le terme est employé pour qualifier tout ce qui met en jeu la glotte, considérée comme organe de phonation: **vibrations glottales** (cf. Sonores), **occlusive glottale** (cf. Occlusives), **accent glottal** (cf. Accent), **glottal catch** ou **coup de glotte**.» (Mar)];

Att. 1881 (*Ph*)

Glottique: [«Qui se rapporte à la glotte, qui lui appartient» (TLFi) usato per qualificare i suoni in cui interviene la glottide v. **glottal**];

Att. 1881 (*Ph*)

Grammaire: [«Etude systématique des éléments constitutifs d'une langue: sons, formes, mots, procédés.

En un sens restreint, on entend quelquefois par grammaire plus particulièrement la morphologie et la syntaxe, à l'exclusion des autres parties: lexicologie, sémantique, stylistique.

[...] la **grammaire comparée** recherche les rapports qui existent entre langues congénères; la **grammaire générale** établit les faits et les lois qui, indépendamment de telle langue particulière, intéressent tout mode d'expression de la pensée humaine.» (Mar);

S. lavora sul termine v. area C: *ED; Notes Item; I corso; II corso; III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Grammaire comparée: [«comparée, quand elle met en regard les analogies et les différences de deux ou plusieurs langues.» (*Bou*) (cf. **grammaire**)];

discusso v. area C: *Notes Whitney*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Grammaire générale: [v. **grammaire**];

Att. 1911 (III corso)

Grammaire historique: [«étude la langue dans son développement» (*Mar*)];

Discusso v. area C: *Notes Whitney; II corso*

Att. 1908 (II corso) – 1911 (III corso)

Grammairien: Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)

Grammatical: [«Qualificatif employé, par opposition à logique ou psychologique ou naturel, pour caractériser ce qui est relatif à l'expression, indépendamment du concept ou de la réalité» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Status et Motus; I corso; III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Graphie: [«Mode ou élément de représentation de la parole par l'écriture. Les phonéticiens s'attachent à représenter les sons par un système de **graphies phonétiques** adaptées exactement à la prononciation; la graphie usuelle d'une langue ou **graphie historique** est influencée soit par la tendance à conserver l'orthographe ancienne, même quand elle ne correspond plus à la prononciation (**graphie traditionnelle** de fr. *dompter*), soit par le désir de rappeler l'origine du mot (**graphie étymologique** de fr. *Lefebvre* destinée à rappeler le lat. *fabrum*).

On appelle **graphie inverse** (quelquefois, à la suite de L. Havet, **contrépel**) une correction à rebours, par exemple celle qui en latin conduit à s'autoriser du passage phonétique de *ensor* à *cesar* pour remonter de *thesaurus* à un prétendu *thensaurus*.» (*Mar*); nell'attestazione si tiene conto dell'aggettivo **graphique**];

Discusso v. area C: *III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Guna: [«Terme emprunté aux grammairiens de l'Inde (en sanskrit: *qualité, valeur*) pour désigner un état du vocalisme radical intermédiaire entre le degré considéré comme normal et le degré appelé vrddhi; ainsi l'état *ē-ō* entre l'état *i-u* et l'état *ai-au*.» (*Mar*); occorre anche come **gouna**];

Att. 1878 (*Mém*) – 1884 (*Ph*)

Gutturale: [«on appelle lettres gutturales celles qui se prononcent du gosier: *g* dur, *c* dur, *k*, *g*, *h* aspiré sont des lettres gutturales. L'arabe, l'espagnol et l'allemand ont beaucoup de sons gutturaux.» (*Bou*)];

Att. 1874 (*Essai*) – 1909 (II corso)

Hauter: [«Degré d'élévation de la voix dans l'émission des sons du langage. Les variations de hauteur dans le cours de l'énoncé constituent l'intonation; la syllabe la plus élevée est dite porter l'accent de hauteur ou ton.» (*Mar*)];

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)

Hiatus: [«Rencontre de deux éléments vocaliques dont la prononciation conduit à maintenir la bouche ouverte (lat. *hiatus*), soit à l'intérieur du mot (fr. *aorte*), soit entre deux mots énoncés sans pause intermédiaire (*il a omis*). L'hiatus comporte normalement entre les deux phonèmes en contact une séparation de syllabe, qu'on évite éventuellement par les procédés appelés synizèse et synérèse, contraction et crase, épenthèse, liaison...» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso);

Homophone: [«Deux signes graphiques sont dits homophones quand ils sont employés pour noter un même son: p. ex. *s* et *t* dans fr. *torsion* et *portion*.» (*Mar*)];

Att. 1891 (*ED*)

Homorganie: [«Se dit de phonèmes qui comportent l'action articulatoire d'un même organe: *b* et *u* (= *ou*), sont homorganes en ce sens qu'ils ont l'un et l'autre pour processus articulatoire essentiel l'action des lèvres.» (*Mar*)];

Att. 1895 (*ThS*)

Hystérogène: [«Terme appliqué parfois aux dérivés issus de dérivés qu'on appelle plus ordinairement formations secondaires.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*)

Idée: [«représentation d'une chose dans l'esprit, notion que l'esprit ou sujet se forme d'une chose nommée objet.» (*Bou*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai*; *Ph*; *Prolusioni*; *ED*; *Status et motus*; *notes Item*; *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso).

Idéogramme: [«Signe représentatif d'une idée, propre aux écritures idéographiques. L'idéogramme peut avoir une valeur d'image, et figurer un objet, ou une valeur phonétique, et représenter le mot qui désigne l'objet.» (*Mar*)];

Att. 1911 (III corso)

Idéographique: v. *écriture idéographique*;

Att. 1899 (*Item*) – 1911 (III corso);

Idiome: [«terme le plus générale employé pour désigner une langue considérée comme appartenant en propre (gr. *idiôma*) à une communauté, indépendamment de telles ou telles particularités qui peuvent le faire désigner sous les noms plus spéciaux de dialecte, patois, etc.» (*Mar*)];

discusso v. area C: *III corso*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso);

Imparfait: [«Système de formes temporelles dont la fonction essentielle dans les langues indo-européennes était d'énoncer une action en voie d'accomplissement dans le passé et conçue comme non achevée» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Imperfectif: [«Aspect d'une action envisagée dans son cours, sans considération de son début ni de son terme; ainsi *chercher* est imperfectif par opposition à *trouver*, perfectif» (*Mar*)];

Att. 1908 (II corso) – 1911 (III corso)

Implosif: [«Occlusive dont l'articulation est limitée au stade dit implosion, c'est-à-dire qui comporte une fermeture du canal vocal non suivie de l'ouverture brusque appelée explosion; ainsi le *p* de l'interjection *hep!* prononcée avec une vivacité telle qu'elle détermine un arrêt brusque du soufflé.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *ThS*; *I corso*; *III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Implosion: [«Première phase de l'articulation d'une occlusive, pendant laquelle les organes prennent la position de fermeture d'où résulte l'occlusion.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *ThS*; *I corso*; *III corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Inchoatif: [«Forme verbale propre à exprimer soit l'idée d'une action considérée à son début (lat. *inchoare*, = commencer), ainsi les verbes latins en *-sco*: *nosco* = je prends connaissance, — soit un devenir ou une progression, ainsi en latin *cresco* = je grandis, *senesco* = je vieillis. On appelle aussi inchoatifs les suffixes (lat. *-se-*) propres à conférer à un verbe ces différentes valeurs.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*)

Indicatif: [«Système des formes verbales dont l'emploi convient pour présenter un procès comme simplement énoncé sans aucune interprétation.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)

Indo-européen: [«Idiome restitué par la comparaison d'un certain nombre de langues qui en sont dérivées et qui se localisent à date historique dans l'Inde et en Europe: indo-iranien, arménien, baltique et slave, albanais, grec, germanique, italique, celtique, auxquelles il convient d'ajouter le tokharien (koutchéen) et le hittite déchiffrés depuis peu... Est dite indo-européenne toute langue qui, à un moment quelconque, en un lieu quelconque, à un degré d'altération quelconque, est une forme prise par cet idiome, et qui en continue l'usage par une tradition ininterrompue.

Les Allemands emploient de préférence le terme de *Indogermanisch*, qui réunit les noms des deux rameaux de la famille considérés comme le plus oriental (indien) et le plus occidental (germanique).» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

- Infinitif:** [«Forme nominale dont la fonction essentielle est d'énoncer purement et simplement le procès exprimé par le verbe. En tant que terme nominal, l'infinitif peut être substantivé (*le manger, le boire*); en tant que verbal il peut avoir un régime (*manger du pain*); exceptionnellement, ainsi en latin et en grec, il peut exprimer la voix et le temps (infinitifs actif, passif, présent, passe, futur), mais non le nombre et la personne; de ce fait il est apparu aux grammairiens anciens comme un mode incomplet, inexplicite par rapport à l'indicatif.» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Infixe:** [«**Nom** d'un affixe qui s'insère dans l'intérieur du **mot**, parfois dans le corps même de la racine; ainsi l'*n* qui s'attache au radical de lat. *iug-um* pour former celui de *iung-ere*.» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)
- Instrumental:** [«Cas marquant l'instrument, le moyen par lequel s'accomplit une action.» (TLFi)];
Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)
- Intensité:** [«Renforcement du son résultant de l'action combinée de divers mouvements articulatoires: rôle des organes de phonation, en particulier contraction violente des muscles abaisseurs du thorax, abondance ou violence du courant d'air expiré, degré d'occlusion de la glotte... L'intensité peut affecter les consonnes, mais on l'observe le plus souvent dans l'émission des éléments vocaliques sous les différents aspects de l'accent dit d'intensité.» (Mar)];
Att. 1881 (*Ph*) – 1897 (*ThS*)
- Invariable:** [«Les mots invariables sont ceux qui ne comportent pas de modifications flexionnelles.» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Isoglosse:** [«La limite entre deux dialectes contigus n'est pas telle que toutes les différences qui les séparent se présentent de part et d'autre d'une ligne unique: ainsi sur le domaine français la limite entre les traitements *é* et *a* de lat. *a* accentué ne coïncide pas exactement avec la limite entre les traitements *c* et *ch* de *c* lat. initial devant *a*. On appelle **aires d'isoglosses**, les régions qui présentent un traitement commun, et **lignes d'isoglosses** ou par une simplification abusive **isoglosses** les limites entre chaque traitement, dont le faisceau représente la limite approximative entre dialectes contigus. Dans les mêmes conditions on emploie quelquefois les termes **isophone**, **isotone**, **isolexe**, **isomorphème**, **isosyntagme**, pour désigner les aires séparatives de sons, d'accents, de mots, de formes, de faits syntaxiques.» (Mar)];
S. lavora sul termine v. area C: *II corso*; *III corso*
Att. 1908 (II corso) – 1911 (III corso);
- Isolante:** [«Type de langues caractérisées par la juxtaposition d'éléments simples assimilables à des racines ou à des thèmes et dont la valeur grammaticale dépend de la place ou de l'intonation qu'on leur attribue.» (Mar)];
Att. 1911 (III corso)
- Jargon:** [«se dit de tout langage corrompu et inintelligible, qu'il appartienne à une province, à une classe de la société, ou même à un seul individu» (Bou)];
Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1907 (I corso)
- Jer, Jéry, Jod :** [Graphies allemandes parfois adoptées pour Ier, Léry, Yod; (Mar)];
Att. 1881 – 1884 (*Ph*)
- Juxtaposé:** [«Compose improprement dit ou par contact, constitué par le simple rapprochement de deux termes dont chacun garde sa forme, son sens et sa fonction: fr. *plus tôt, quelque chose*.» (Mar)];
discusso v. area C: *Notes Item*; *I corso*
Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso);
- Juxtaposition:** [«Rapprochement de deux ou plusieurs termes d'où résulte soit un compose improprement dit du type des juxtaposés ou groupes (fr. *plus tôt*), soit une formule qui suppose un rapport inexprimé entre les termes conjugués: fr. *donnant donnant; battu content*.» (Mar)];
discusso v. area C: *I corso*
Att. 1881 (*Ph*) – 1907 (I corso);
- Labiale:** [«on nomme labiales les lettres qui se prononcent avec les lèvres. On compte 5 consonnes labiales: *b, f, v, m*; les 4 premières sont des labiales *muettes*; la dernière est une labiale demi-liquide et demi-nasale; *p, b* sont des labiales *simples*; *f, v*, des labiales *aspirées*» (Bou)];
Discusso v. area C: *Essai*; *I corso*
Att. 1881 (Tesi) – 1907 (I corso)
- Labiodentale:** [«Labiale, dite aussi dentilabiale, articulée par l'application de la lèvre inférieure contre la rangée supérieure des dents : fr. *v, f*.» (Mar)];

Att. 1907 (I corso)

Langage: [«système de signes employés par l'Homme pour exprimer et transmettre ses idées et ses sentiments.» (*Bou*)]

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; Notes Whitney, Notes Item, I corso; II corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso).

Langue: [«On nomme langue l'expression de la pensée par la parole, et langues ses nombreuses variétés. Les langues se distinguent les unes des autres par l'ensemble des formes grammaticales propres à chacune d'elles. Considérée en elle-même, dans ce qu'elle a de particulier et d'original, une langue prend le nom d'idiome, surtout si elle ne se parle que chez un petit peuple et dans une contrée à part; on appelle dialectes les variétés d'une même langue, ayant une grammaire et une littérature; patois, ces mêmes dialectes, dégénérés après la naissance d'une langue commune et abandonnés dès lors aux gens du peuple» (*Bou*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; Mém; Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; Notes Whitney, ThS; Notes Item, LG; I corso; II corso; III corso*

Att. in 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Langue artificielle: [«est celle qu'on a imaginée en vertu d'une convention, soit pour n'être pas compris hors d'un groupe déterminé (jargons, argots), soit au contraire pour suppléer à l'insuffisance des langues réelles et servir de moyen universel de communication (langues universelles ou internationales ou auxiliaires: volapük, esperanto, ido, interlingua...)» (*Mar*)];

discusso v. area C: *Prolusioni; III corso*

Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (III corso);

Langue fille: [«Langue issue d'une autre langue» (*TLFi*)];

Att. criticato v. area C *prolusioni*

Langue mère: [«Langue qui est à l'origine d'autres langues (qui en sont dérivées)» (*TLFi*)];

criticato v. area C: *Prolusioni*

Att. 1878 (*Mém*) – 1891 (*Prolusioni*)

Latente: [«On appelle latente dans certaines langues une voyelle qui dans des circonstances normales n'apparaît pas, mais qui peut être invoquée, au même titre qu'une voyelle attestée, pour expliquer des altérations phonétiques dans son voisinage (*Mar*)»];

Att. 1878 (*Mém*);

Latéral: [«Consonne articulée par l'application de l'extrémité ou du dos de la langue contre le palais, l'air expiré trouvant un passage soit d'un côté soit de chaque côté de l'obstacle ainsi réalisé. L'écoulement caractéristique de l'air de part et d'autre de la langue trouve son expression dans le nom de liquide donne à la laterale *l*» (*Mar*)];

Att. 1881 (*Ph*) – 1897 (*ThS*)

Lautphysiologie /Lautphysiologisch: [v. *Loi mutation consonantique*];

discusso v. area C: *ThS*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Lautverschiebungen: [«On emprunte parfois ce terme à l'allemand pour désigner la mutation consonantique.» (*Mar*)];

Att. 1907 (I corso) – 1911 (III corso)

Lettre: [«Au propre, on nomme ainsi les caractères de l'alphabet. Sous le rapport de la prononciation, on divise les lettres en voyelles et en consonnes.» (*Bou*)];

Discusso v. area C: *Ths*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)

Lexicologie: [«(sinonimo di lexicographie) Ces mots, qui, d'après l'étymologie, expriment l'étude des règles à suivre dans la composition des dictionnaires, ont été employés par quelques grammairiens pour désigner la première partie de la grammaire, celle qui traite des mots considérés en eux-mêmes, de leurs différentes espèces, de leurs modifications ou inflexions. On l'oppose à la syntaxe, qui traite des mots considérés dans leurs rapports. — On dit aussi, moins correctement, *lexigraphie, lexilogie*» (*Bou*); nell'attestazione si è tenuto conto sia dei due termini sinonimi – *lexicologie* e *lexicographie* – che dei relativi aggettivi – *lexicologique* e *lexicologique* – e dei nomi degli studiosi, *lexicologue*];

S. lavora sul termine v. area C *Status et motus, II corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso).

- Lexique:** [«se prend le plus souvent pour synonyme de Dictionnaire, et surtout de Dictionnaire grec. Il se dit plus spécialement de ceux des dictionnaires qui ne contiennent que les expressions et les locutions particulières à tel ou tel auteur, à tel ou tel mode de composition, à tel ou tel dialecte ou état de la langue, comme les *Lexicon sophocleum*, *platonicum*, *homerico-pindaricum*, etc.; ou bien de petits dictionnaires manuels à l'usage des commençants.» (*Bou*)];
Att. 1881 (Tesi) – 1897 (*ThS*)
- Liaison:** [«l'union qui se fait dans la prononciation entre la consonne finale d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant: elle a pour objet d'éviter les hiatus et elle modifie souvent le son de la consonne finale» (*Bou*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Linguale:** [«on nomme consonnes linguales ou liquides celles qui sont formées par les différents mouvements de la langue: ce sont surtout *l* et *r*. On pourrait y joindre les dentales *d* et *t*, dans l'articulation desquelles la langue joue un rôle important.» (*Bou*)];
Att. 1907 (I corso);
- Linguiste:** [«Celui, celle qui s'adonne à l'étude scientifique des langues.» (*Hatz*)];
S. lavora sul termine v. area C v. *linguistique*
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);
- Linguistique:** [«étude comparative et philosophique des langues. La Linguistique étudie les lois phoniques qui président à la formation des mots, l'origine des formes grammaticales, les racines, les étymologies; elle recherche les ressemblances et les différences qui existent entre les langues, leur filiation, leur classification,» (*Bou*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *Prolusioni*; *ED*; *Status et motus*, notes *Whitney*, *ThS*; notes *Item*, *I corso*; *II corso*; *III corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso).
- Liquide:** [«Le nom de liquide a été donné par les anciens à des consonnes qui leur paraissaient particulièrement inconsistantes, du fait que, postposées à une muette, elles constituaient avec elle un groupe perméable en quelque sorte, c'est-à-dire ne formant pas position: *l*, *m*, *n*, *r*. Le nom a paru convenir particulièrement à la laterale *l*, dont l'émission comporte comme un «écoulement» de l'air sur les côtés de la langue.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Locatif:** [«Cas auquel se met un mot qui exprime le lieu (éventuellement le temps) où se situe l'action: lat. *ruri* = à la campagne.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)
- Locution:** [«En un sens général, synonyme d'expression (**locution correcte, vicieuse**). En un sens plus restreint, union de plusieurs mots constituant une sorte d'unité lexicologique» (*Mar*)];
Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)
- Logique:** [v. *analyse*];
Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso);
- Loi:** [«Le mot est employé en linguistique, indépendamment du toute idée de nécessité et d'obligation, pour traduire l'idée d'une régularité constatée dans les faits.
On emploie le terme de **loi phonétique** pour exprimer la régularité qu'on observe dans les conservations et les innovations relatives à la prononciation; ainsi c'est une loi que *f* initial du latin (*fel*, *furnum*) demeure *f* en français (*fiel*, *four*), et devient *h* en espagnol (*hid*, *homo*).
L'énoncé d'une loi phonétique exige que l'on définisse avec précision les conditions dans lesquelles se produit un changement donné; ainsi pour expliquer le changement de *a* en *e* dans lit. *mare* > fr. *mer*, il faudra dire: sur le domaine du français proprement dit, du IV^e au IX^e siècle, *a* tonique, en syllabe ouverte, non suivi d'une occlusive nasale, non précédé d'un phonème palatal, dans les mots autonomes, d'origine non savante, aboutit régulièrement à *e*.» (*Mar*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; notes *Whitney*; *ThS*; *Notes Item*; *I corso*; *II corso*; *III corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);
- Long:** [v. *Quantité*];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Longuer:** [«Le terme est employé soit pour designer la qualité de longue, soit comme synonyme de durée» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

- Marquer:** [«Se dit d'une caractéristique positive qui, à elle seule, permet d'opposer deux à deux les membres de deux séries d'unités fonctionnelles. Par exemple en latin la longueur des voyelles est la marque qui permet de distinguer la série *a, e, o, i, u* de la série *ā, ē, ō, ī, ū*. Les unités ou les séries pourvues de la marque sont dites **marquées** les autres **non-marquées**» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Membre:** [«Fragment d'énoncé susceptible de constituer une unité intermédiaire entre le mot et la phrase.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)
- Métaphonie:** [«Changement de son, ou plus proprement de timbre, d'une voyelle sous l'influence d'un phonème voisin; porte plus habituellement le nom d'inflexion ou le nom allemand d'Umlaut.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*)
- Métaplasme:** [«La grammaire traditionnelle désignait autrefois ainsi soit l'altération, quelle qu'elle soit, d'une forme considérée comme normale, soit plus précisément un changement phonétique en tant qu'il peut être conçu comme une déformation (gr. *meta-plasmos*) du mot, par addition d'éléments (prothèse, épenthèse, paragoge), par suppression (aphérèse, syncope, apocope, élision), par fusion (contraction, synérèse), par altération (assimilation, dissimilation), par déplacement (métathèse).
Le terme est employé parfois pour désigner le changement de genre du singulier au pluriel: latin *locus-loci, frenum-freni*.
Enfin on a appelé de ce nom l'espèce de reformation par laquelle une forme fléchie peut donner naissance à un mot nouveau, ainsi quand le neutre pluriel latin *uella* est pris pour un féminin singulier, qui est à la base du français *volle*, ou quand un nominatif *proportio* est tiré de la locution *pro portione*» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)
- Métathèse:** [«Déplacement de phonèmes à l'intérieur d'un système (mot ou groupe), soit **en contact**, comme dans fr. *aéroplane* > fr. popul. *aréoplane*, soit. à **distance**, comme dans lat. *scintilla* > *stincilla*, fr. *étincelle*» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*)
- Métatonie:** [«Procède d'expression qui peut apparaître comme un transfert de denomination, mais se définit plus exactement comme la substitution d'un terme à un autre terme qui est avec lui dans un rapport soit de cause à effet (une *cueillette* pour le *produit d'une cueillette*), soit de matière à objet (le *fer* pour *l'épée*), etc.» (*Mar*)];
Att. V. *LTS*
- Mode:** [«les modes sont les différentes inflexions que prend le verbe pour rendre les différentes manières ont le fait peut être présenté. Il y a en français cinq modes: 1° l'*indicatif* ou *affirmatif*, qui ne fait qu'indiquer ou énoncer le fait comme positif; 2° le *conditionnel*, qui affirme avec condition; 3° l'*impératif*, qui affirme avec commandement; 4° le *subjonctif*, qui présente le fait comme dépendant d'un autre: et par conséquent avec un certain degré de doute; 5° l'*infinitif*, qui exprime l'idée du verbe d'une manière générale, sans nombre ni personne. Quelques grammairiens font du participe un 6° mode. On donne quelquefois le nom de *modes obliques* ou *indirects* à tous les modes autres que l'indicatif. — Les Latins remplacent le conditionnel par le présent, par l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif. Ils rattachent à l'infinitif les formes verbales dites gérondif. Les Grecs ont, pour exprimer le souhait, un mode particulier, l'*optatif*.» (*Bou*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Momentané:** [«Une **momentanée** est une consonne dont l'émission ne comporte pas de durée appréciable, du fait qu'elle consiste essentiellement dans une explosion: type des explosives ou occlusives, qu'on oppose aux duratives ou continues.
L'**aspect momentané** est celui d'une action envisagée à un moment de son développement, et d'ordinaire à son point d'aboutissement, d'où le nom plus usuel d'aspect perfectif.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Ph*)
- Monophthongue:** [«Phonème qui ne comporte qu'une seule émission de voix. La **monophthongaison** est p. ex. la réduction d'une diphtongue à une voyelle simple: lat. *auricula* > *oricula*.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)
- Monosyllabique:** [«On appelle **langues monosyllabiques** celles qui sont composées essentiellement de monosyllabes, comme le chinois. (*Mar*)];
Att. 1907 (I corso) – 1909 (II corso)

- Monosyllabe:** [«Mot constitué par une seule syllabe, exposé comme tel à des traitements spéciaux dans les langues qui sont composées en majorité de polysyllabes.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)
- Morphologie:** [«Ce mot a été étendu à la Linguistique, où il désigne l'étude de la forme des mots et de leurs transformations.» (*Bou*)];
S. lavora sul termine v. area C: *ED; Status et motus; notes Item; I corso; II corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);
- Mot:** [«Son articulé formé d'une ou de plusieurs syllabes, servant à désigner un être ou une manière d'être.» (*Hatz*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Mém; Prolusioni; ED; Notes Whitney; Notes Item; LG; I corso; II corso; III corso*
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);
- Mouillé:** [«Articulation des phonèmes dit mouillés, caractérisée par un léger frottement de l'air contre l'obstacle imparfait que constitue la partie molle (particulièrement le dos) de la langue rapprochée de la paroi supérieure de la cavité buccale ou palais, d'où le nom, d'ordinaire préféré, de palatalisation.» (*Mar*)];
Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1907 (I corso)
- Moyen:** [«Système des formes verbales qui apparaissait aux grammairiens gréco-latins comme une voix intermédiaire entre l'actif et le passif, du fait qu'elle participe de la formation de celui-ci et de la construction de celui-là, et dont le rôle est en principe d'exprimer que le sujet du verbe est personnellement intéressé à l'action: lat. *lauor* = je me lave (les mains, le corps...), mais qui peut aboutir à n'être plus qu'une espèce grammaticale sans valeur différenciée: lat. *sequor* = je suis.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) - 1911 (III corso);
- Musical:** [v. *accent*];
- Mutation:** [«On réserve quelquefois ce nom au changement immédiat, qui consiste dans une substitution (fr. *tu trouves* remplacé par *tu trouves* sans stade intermédiaire, grâce à l'analogie de *nous trouvons*), par opposition au changement graduel dit aussi évolution.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso);
- Nasale:** [«on appelle lettres nasales les lettres dont la prononciation est modifiée par le nez: telles sont la consonne *n*, *gn*, et les diphtongues ou voyelles nasales *an*, *ein*, *in*, *oin*, *un*. Chez les Latins, la nasalité ou *nunation* se représentait dans le corps des mots par un petit trait horizontal placé sur la voyelle (*stās* pour *stans*), et à la fin des mots par un *m* (*em*, *am* pour *en*, *an*); les Espagnols la représentent par le signe ~, appelé tilde; les Arabes ont également un signe pour la représenter.» (*Bou*)];
discusso v. area C: *Mém; ThS*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);
- Nasalisation:** [«Passage d'un phonème oral au phonème nasal correspondant (*a* > *an*, *b* > *m*), ou, moins rigoureusement, addition d'une nasale à un phonème oral.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Ph*)
- Négation:** [«Expression propre soit à constater (**négation proprement dite**) soit à prétendre (**dénégation**) que telle chose n'est pas ou n'est pas ce qu'on dit.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Tesi*) – 1909 (II corso)
- Néogrammaire:** [«école de linguistes surtout allemands (Brugmann, Delbruck, Osthoff, Paul...) de la fin du siècle dernier, dont une des thèses favorites a été celle de la rigueur absolue des lois phonétiques.» (*Mar*)];
Att. 1894 (*Whitney*) – 1911 (III corso)
- Néologisme:** [«forme ou expression nouvelle créée soit de toutes pièces (*kodak*, imaginé par un industriel en considération de sa valeur expressive, pour désigner un appareil à dé clic), soit par déformation (gaz, fabriqué à partir de *chaos* par le physicien Van Helmont), soit par un procédé morphologique: dérivation, composition, analogie, emprunt, etc.» (*Mar*)];
Att. V. *ELG*
- Neutre:** [«En phonétique, on appelle neutre une voyelle de timbre mal défini, qui comporte pour les organes vocaux une position moyenne et de quasi-inertie, à laquelle peut aboutir dans des conditions déterminées une voyelle dite **franche**; ainsi l'*e* du français, qui représente tantôt *a* du latin (*rosam* > *rose*), tantôt *o* (*ego* > *je*), tantôt *e* (*debere* > *devoir*).
Dans la distinction des genres, on appelle **neutre** la catégorie grammaticale dans laquelle se rangent en principe les noms d'objets ou d'êtres étrangers à l'attribution d'un sexe, mais le plus souvent,

indépendamment de cette notion de genre naturel, les noms qui ne présentent pas les caractéristiques du masculin et du féminin.

On a longtemps appelé **verbes neutres** ceux qui ne sont susceptibles d'être employés ni comme transitifs ni comme passifs (*dormir*); à cette appellation les grammairiens préfèrent aujourd'hui celle d'intransitifs.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Nom: [«Dans l'usage courant, ce mot est pris comme synonyme de substantif; ainsi dans les expressions: **nom propre**, celui qui ne convient qu'à un être unique (*César, Paris*) à une collectivité (*la France, les Gaulois*), et **nom commun** ou appellatif, celui qui désigne un représentant d'une catégorie (*le loup*), ou une abstraction (*la beauté*). On distingue d'après l'emploi, et quelquefois aussi d'après la formation: le **nom d'agent**, qui désigne l'être ou l'objet d'où émane une activité (p. ex. les mot fr. en *-eur*: *chanteur*, etc.); le **nom d'action** ainsi nommé par opposition avec le **nom d'état** (fr. *vulgarisation* comp. à *vulgarité*); le **nom d'instrument** qui désigne l'objet en considération de l'action à laquelle il est employé (noms fr. en *-oir* : *grattoir*, etc.). A la suite des grammairiens latins on a rangé (Du Marsais) sous le terme générique de nom à la fois le **nom substantif** ou substantif proprement dit, et le **nom adjectif** (adjectif et pronom). Les linguistes modernes acceptent parfois ce groupement, qui constitue ce qu'ils appellent aussi les formes nominales; ils y adjoignent même les **noms verbaux** ou formes nominales de la conjugaison: infinitif, supin, participe, adjectif verbal.» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Prolusioni; Status et motus; LG*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Nomenclature: [«se dit, dans son acception la plus générale, de l'ensemble des mots qui composent une langue, un dictionnaire, ainsi que d'une longue liste de noms; et dans un sens plus restreint, de la collection des mots employés pour désigner les différents objets d'une science ou d'un art. C'est surtout en Chimie, en Botanique et même en Grammaire, que la nomenclature est importante; c'est en partie grâce aux perfectionnements apportés dans ces derniers temps aux classifications et aux nomenclatures que les sciences physiques et naturelles ont dû leurs rapides progrès. Toutefois les nomenclatures systématiques, étant subordonnées aux révolutions de la science, ont l'inconvénient d'être exposées à de fréquents changements.» (*Bou*);

S. lavora sul termine v. area C *Status et motus; II corso*

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);

Nominal: [«Qui appartient à la catégorie du nom, conçue comme embrassant à la fois substantifs et adjectifs (éventuellement participes): flexion nominale, désinences nominales, etc.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1910 (*LG*)

Nominatif: [«Cas affecté à une forme nominale qui présente l'énoncé d'un concept soit en dehors de tout système syntaxique, soit en fonction de sujet (d'où aussi le nom de **cas sujet**), éventuellement d'attribut, et considéré par les grammairiens anciens comme le cas type par rapport auquel les autres sont des déviations, d'où aussi le nom de **cas direct**.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)

Norme: [«Ensemble des particularités par lesquelles se définit la langue d'une communauté linguistique donnée, considérée soit comme un modèle auquel il convient de se conformer, soit comme une réalité suffisamment homogène pour que les sujets parlants aient le sentiment de son unité. La norme se confond avec la correction quand les sujets parlants considèrent la norme comme obligatoire.» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *II corso; III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);

Objectif: [«Qualifie essentiellement ce qui a rapport à l'objet grammatical (ainsi dans l'expression: génitif objectif).

Par opposition à subjectif, s'applique aussi à ce qui est considéré indépendamment d'un sujet donne: un **énoncé objectif** est celui qui n'est accompagné d'aucune interprétation personnelle.» (*Mar*);

Att. v. *ScL*

Objet: [«Par un emploi symétrique à celui de sujet, on appelle objet ou **complément d'objet** le terme énonçant la personne ou la chose qui est présentée comme but de l'action, dit aussi régime ou complément.

On appelle parfois accusatif de **l'objet interne** le cas auquel se met dans certaines langues le substantif employé comme régime d'un verbe intransitif, en tant qu'il peut être considéré comme exprimant une idée qu'on extrait de l'idée verbale: type de phrase : *dormir son sommeil*.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*)

Occlusion: [«Deuxième phase de la prononciation d'une occlusive, qui consiste dans le mouvement de fermeture du canal vocal antérieur à l'explosion.» (*Mar*)];

S. lavora al termine v. area C: *III corso*

Att. 1878 (*Mém*) - 1911 (*III corso*);

Occlusive: [«Consonne dont l'articulation comporte essentiellement une occlusion du canal vocal réalisée par le mouvement dit implosion ou tension ou catastase, suivi d'un brusque mouvement d'ouverture dit détente ou explosion (d'où aussi le nom d'explosive) ou métastase: ex. *b, p, t, k...*»

L'articulation peut s'arrêter immédiatement après l'implosion; la consonne est dite alors implosive; telle est la finale de l'interjection *hop!* prononcée avec vivacité et arrêt brusque. L'occlusive comporte une explosion prolongée par une spirante dans les affriquées (*pf*), qu'on appelle quelquefois pour cette raison **mi-occlusives** ou **semi-occlusives** ou **demi-occlusives**.

On appelle quelquefois **occlusive glottale** ou **laryngale** l'articulation dite aussi attaque dure: «aleph» du sémitique.» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*

Att. 1881 (*Ph*) - 1911 (*III corso*);

Onde: [«La théorie des ondes a été proposée par J. Schmidt (1872) pour expliquer le mode de formation des langues indo-européennes par différenciation de proche en proche à partir d'un centre, suivant un processus qu'on observe dans la constitution des dialectes.» (*Mar*)];

discusso v. area C: *III corso*

Att. 1908 (*II corso*) - 1911 (*III corso*);

Onomatopée: [«Création de mots par imitation de sons évoquant l'être ou la chose que l'on veut nommer. Mot ainsi formé» (*TLFi*)];

S. lavora sul termine v. area C: *I corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) - 1911 (*III corso*);

Optatif: [«Dans certaines langues, notamment en grec, on appelle *mode optatif* ou *optatif* un mode du verbe qui sert à exprimer le souhait et quelquefois le conditionnel. Dans les langues où l'optatif manque, comme en français, il est remplacé par le subjonctif, comme dans ces formules: *Puisse-je! Que je puisse!*» (*Bou*)];

Att. 1878 (*Mém*) - 1903 (*Item*)

Orthographe: [«art d'écrire correctement les mots d'une langue. On distingue: l'*O. grammaticale*, qui est fondée sur l'application des règles de la grammaire, et l'*O. usuelle*, qui ne dépend que de l'usage, et qui ne peut s'apprendre que par la pratique. Toutefois celle seconde espèce d'orthographe n'est pas entièrement arbitraire: elle est le plus souvent fondée sur l'étymologie.» (*Bou*); occorre anche come aggettivo **orthographique**];

discusso v. area C: *I corso*

Att. 1907 (*I corso*) - 1911 (*III corso*)

Ouvert: [«Qualité d'un phonème dont la prononciation suppose soit simplement l'ouverture soit un degré notable d'aperture du canal vocal. Une consonne fricative *f*, qui comporte un écoulement prolongé de l'air, est dite ouverte par rapport à une occlusive *p*, qui comporte une fermeture momentanée. La première voyelle de fr. *rêvé* est dite ouverte par rapport à la seconde, qui est dite fermée quoiqu'en réalité elle soit simplement moins ouverte.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS*

Att. 1878 (*Mém*) - 1911 (*III corso*);

Ouverture: [«Elargissement du passage offert à l'écoulement de l'air dans l'articulation d'un phonème dit ouvert. A ce terme qui, du fait qu'il s'oppose à fermeture, est exposé à signifier soit le mouvement même d'ouverture, soit un degré notable d'élargissement du canal vocal, on préfère aujourd'hui celui d'aperture, qui n'exprime qu'un état.» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; III corso*

Att. 1881 (*Ph*) - 1911 (*III corso*);

Palatale: [«Phonème dont l'articulation se fait dans la région du palais dur: *è* par rapport à *o*; *k* de fr. *qui* par rapport à *k* de fr. *con...* Plus précisément, on distingue des **prépalatales**, articulées en avant du palais (*l* de franç. *lit*), des **cérébrales** ou **cacuminales** articulées vers le sommet du palais (*l* de angl. *lei*), des **postpalatales** ou **vélaires** articulées en arrière du palais dur et près du palais mou ou voile palais (*l* de angl. *all*).» (*Mar*)];

Discusso v. area C: *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Palatalisation: [«Modification subie par un phonème dont l'articulation se trouve reportée dans la région du palais dur, ainsi par le mouvement qui rapproche du palais la partie médiane de la langue: le *k* vélaire de fr. *cou* subit une palatalisation dans fr. *qui*. On appelle aussi quelquefois palatalisation le phénomène caractéristique de la mouillure.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)

Paradigme: [«terme de Grammaire, désigne les exemples des déclinaisons et des conjugaisons qui peuvent servir de modèle pour les mots analogues d'une même langue: ainsi, en latin, le mot *rosa* est le paradigme de la 1^{re} déclinaison des substantifs; *amare*, de la 1^{re} conjugaison des verbes.» (*Bou*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Paraplasme: [«Dans la langue de la grammaire traditionnelle, substitution à une forme ancienne d'une forme nouvelle, considérée comme résultant d'une création analogique: fr. *trouve* substitué à *treuve* par analogie de *trouvons*.» (*Mar*)];

Att. 1907 (I corso)

Parenté: [«Deux langues sont dites **parentes** quand elles résultent de deux évolutions différentes d'une même langue parlée antérieurement, ainsi l'italien et le français. La parenté, conditionnée par l'unité d'origine, est définie par des concordances telles qu'elles ne peuvent résulter ni d'emprunts ni de développements parallèles.» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Parfait: [«En Grammaire, on appelle parfait celui des temps du passé qui désigne une action accomplie dans un temps absolument passé; on le nomme aussi prétérit ou passé.» (*Bou*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)

Parole: [«expression de la pensée au moyen de la voix, du langage.» (*Bou*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *Prolusioni*; *ThS*; *Notes Item*; *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Participe: [«partie du discours qui participe à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif: il tient du verbe, en ce qu'il exprime comme lui les attributs d'existence, d'action et de temps; il tient de l'adjectif, en ce qu'il exprime une qualité ou une manière d'être, et s'accorde en genre et en nombre avec le nom. — Quoique compté parmi les parties du discours, le participe n'est pas un élément essentiel du langage: c'est un adjectif d'une nature particulière.» (*Bou*)];

Rifiutato v. area C: *Tesi*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso);

Particule: [«on appelle particule un petit mot destiné à compléter ou à modifier le sens d'un autre mot. Quand la particule est jointe au mot et fait corps avec lui, elle est dite *inséparable*, comme *dis*, *dé*, *mé*, *re*, qui font corps avec les mots *disjoindre*, *déplaire*, *mécompte*, *repandre*. Quand elle ne fait pas partie du mot elle est dite *séparable*, comme *ci*, *là*, *da*, dans *celui-ci*, *celui-là*, *oui-da*. On distingue encore les particules en *P. prépositives* ou *préfixes*, quand elles se placent devant le radical qu'elles doivent modifier (*anti-phonaire*, *super-position*), et en *P. postpositives* ou *suffixes*, quand elles se placent après (*celui-ci*, *celui-là*). Quelques grammairiens étendent, mais à tort, le nom de particules à tous les mots invariables : adverbe, conjonction, préposition, interjection.» (*Bou*)];

Att. 1874 (*Essai*) – 1907 (I corso)

Parties du discours: [«On appelle **parties du discours** les catégories entre lesquelles la grammaire traditionnelle répartit les mots du langage (gr. *mère logon* = lat. *partes orationis*) soit d'après leur signification fondamentale (substantif, propre à désigner un concept; adjectif, propre à désigner une qualité, etc.), soit d'après leur rôle dans la construction de la phrase (conjonction, qui unit deux termes; adverbe, qui détermine le verbe, etc.), soit d'après leur formation et leur mode de flexion, etc. Aucun de ces principes de classement n'ayant de valeur absolue (il est p. ex. souvent impossible d'établir une démarcation nette entre, adverbe, préposition, conjonction...), on se contente parfois dans les langues flexionnelles d'établir trois grandes divisions fondées sur la considération de la flexion: le nom (mots à flexions casuelles), le verbe (mots à flexions personnelles), et les mots invariables.» (*Mar*)];

Criticato v. area C: *Notes Item*; *II corso*

Att. 1899 (*Item*) – 1909 (II corso);

Passé: [«se dit de tout temps d'un verbe qui marque un fait déjà écoulé. On distingue en français: le *passé défini* (*je reçus*), qui ne se dit que d'un temps complètement écoulé, dont l'époque est *définie* ou

déterminée, et qui est éloigné au moins d'un jour de l'instant où l'on parle: on dit aussi *passé historique*; — le passé indéfini (*j'ai reçu*), qui désigne soit un temps entièrement écoulé, mais (font on laisse l'époque indéterminée, soit un acte accompli dans un temps dont il reste encore quelque portion à s'écouler, comme dans le mois, la semaine, le jour: — le passé antérieur (*j'eus reçu*), qui exprime un fait qui a été terminé immédiatement avant qu'un autre fait également passé ait eu lieu. — On doit joindre aux temps passés l'*imparfait* ou *passé simultané* (*je parlais quand...*), qui indique qu'une action, actuellement passée, était présente par rapport à une autre également passée, et le *plus-que-parfait*, qui indique qu'un fait était terminé quand un autre a commencé (*j'avais fini quand...*).» (*Bou*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Passif: [«On oppose aussi passif à actif: verbe passif, voix passive.» (*Bou*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)

Patois: [«On désigne d'ordinaire de ce nom des parlers locaux employés par une population de civilisation inférieure à celle que représente la langue commune environnante; d'où l'acception légèrement péjorative que prend le mot dans l'usage courant.» (*Mar*);

Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (III corso)

Pause: [Silence de durée appréciable destiné soit à satisfaire aux besoins de la respiration (**pause de souffle**), soit à marquer une articulation de l'énoncé et du raisonnement (**pause grammaticale ou syntaxique**, **pause de sens**), soit pour réaliser un rythme ou une cadence (**pause métrique** ou coupe*);

Criticato v. area C: *Ph*

Att. 1881 – 1884 (*Ph*)

Pénultième: [«Syllabe précédant la dernière, exposée de ce fait à certains traitements spéciaux, particulièrement en ce qui concerne l'accentuation.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Perfectif: [«Aspect d'une action envisagée comme aboutissant à son terme: *trouver* est de sens perfectif par rapport à *chercher*, imperfectif.

On distingue quelquefois un **perfectif ingressif** et un **perfectif effectif** suivant que le point d'aboutissement envisagé est immédiat: *lancer* (un projectile), ou qu'il suppose un développement préalable: *atteindre* (un but).» (*Mar*);

Att. 1907 (I corso) – 1911 (III corso)

Permutation: [«Employé quelquefois comme synonyme de métathèse. On a parfois aussi appelé **permutation de consonnes** la mutation consonantique du germanique.» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*; *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso);

Personne: [«Indication du rôle que tient celui qui est en cause dans l'énoncé, suivant qu'il parle en son nom (**première personne**), qu'on s'adresse à lui (**deuxième personne**) ou qu'on parle de lui (**troisième personne**). La première personne du pluriel (*nous*) est dite **inclusive** ou **exclusive** suivant qu'elle comprend ou ne comprend pas, avec la ou les personnes qui parlent, celle ou celles à qui l'on s'adresse.» (*Mar*);

Att. 1881 (*Tesi*) – 1907 (I corso)

Pharyngo-vélaire: [«(pharyngal) Consonne dont l'articulation est caractérisée par une action de la racine de la langue contre la paroi du pharynx: p. ex. la fricative pharyngale caractéristique des langues sémitiques, dite rhaïn, ou l'*r* pharyngal ou grasseyé caractéristique de la prononciation parisienne du français actuel.» (*Mar*);

Att. 1881 (*Ph*)

Philologie: [«science qui se propose l'étude du développement intellectuel des peuples d'après leurs monuments littéraires. Sa tâche principale est l'interprétation intégrale des œuvres et partant la restitution des textes altérés (critique verbale). La linguistique, la paléographie, l'archéologie, l'histoire, la philosophie, les sciences, les arts même, éclairent la philologie et y tiennent par plus d'un point. On distingue: la P. classique, qui étudie les monuments écrits qui nous sont restés des Grecs et des Romains; la P. orientale, qui unit à l'étude des langues sémitiques celle des langues savantes de l'Inde et de la Perse; la P. moderne, qui s'occupe des langues vivantes; enfin la P. comparée, qui étudie les rapports existant entre les diverses langues.» (*Bou*);

S. lavora sul termine v. area C: *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1891 (*Prolusioni*) – 1911 (III corso);

- Phonation:** [«production de sons, articulés ou non, qui se fait chez l'homme et les animaux supérieurs à l'aide d'un organe spécial, le *larynx*. Pour ce qui concerne l'émission des sons, le rôle du larynx, de la langue, des dents, des lèvres dans la production des voyelles ou des consonnes.» (*Bou*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS*
Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso);
- Phonétique:** [«qui a rapport à la voix. En Grammaire, on appelle *phonétique* ou *phonologie* (en allem. *Lautelehre*) la partie de cette science qui traite des sons, des lettres et de leurs modifications, substitutions, permutations, transformations, etc. La connaissance de la phonétique est la base essentielle de la grammaire comparée et de l'étymologie.» (*Bou*)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; Notes Whitney; ThS; Notes Item; LG; I corso; II corso; III corso*
Att. 1878 (*Mém*) - 1911 (III corso);
- Phonique:** [«Relatif aux sons, à la voix.» (*TLFi*)];
S. lavora sul termine v. area C *Ph; I corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)
- Phrase:** [«assemblage de mots exprimant une idée quelconque et formant un sens complet. La phrase la plus *simple* se compose d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut. La phrase est: *composée* quand elle a plusieurs sujets et plusieurs attributs; *complexe*, quand le sujet ou l'attribut sont modifiés par de petites phrases *incidentes*, introduites dans le corps de la phrase *principale*, à l'aide d'un participe, d'un pronom relatif ou d'une conjonction.» (*Bou*)];
S. lavora sul termine v. area C: *I corso; II corso; III corso*;
Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso);
- Pluriel:** [«terme de Grammaire: c'est le nombre qui indique la pluralité. Il s'oppose à singulier et, dans la langue grecque, à duel.» (*Bou*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Point vocalique:** [«nom donné par M. Grammont au point culminant de la syllabe, entre une suite d'ouvertures croissantes et une suite d'ouvertures décroissantes» (*Mar*)];
Att. v. *LTS*
- Polysyllabe:** [«Mot composé de plusieurs syllabes» (*Mar*)];
Att. V. *ELG*
- Polysynthétique:** [«(langues) Dénomination proposée pour désigner les langues dites aussi incorporantes.» (*Mar*)];
Att. 1907 (I corso)
- Position:** [«On dit qu'une voyelle (on devrait dire une syllabe) est **longue par position** (les Latins employaient l'expression *positione* ou *posila* pour traduire le grec *thesei*, qui signifiait en réalité «par convention») quand elle est suivie d'une consonne doublée (*x*) ou de groupes de consonnes dont on dit qu'ils **font position**. Ne font pas position le cas échéant, dans la métrique gréco-latine, les groupes composés d'une muette et d'une liquide, **muta cum liquida**: *tr, pl...*» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (II corso)
- Possessif:** [«Mot propre à exprimer l'appartenance, soit adjectif (*mon frère*), dit autrefois **possessif relatif** ou **conjonctif**, soit pronom (*le mien*), dit aussi **possessif absolu**.» (*Mar*)];
Att. 1881 (*Tesi*)
- Postérieur:** [«Phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie arrière de la cavité buccale, p. ex. les vélaires.» (*Mar*)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1884 (*Ph*)
- Prédicat:** [«En un sens général, le mot désigne, dans une proposition composée essentiellement de deux termes, celui des deux qui est affirmé de l'autre qui exprime une attribution à l'autre (d'où aussi le nom d'attribut, parfois employé dans le même sens): le jour (sujet) paraît (prédicat).
En un sens plus restreint, le mot désigne spécialement le prédicat de la phrase nominale, composée éventuellement d'un verbe attributif et de son attribut (le jour *paraît long*, le jour *est long*). En un sens plus restreint encore, il désigne l'attribut à l'exclusion du verbe attributif (*long* dans les exemples qui précèdent).
On appelle quelquefois **prédicat grammatical** le terme qui est dans la dépendance grammaticale du sujet: *Ces hommes* (sujet) *sont venus ici* (prédicat); **logique** ou **psychologique** celui qui est reconnu par le raisonnement et l'analyse indépendamment de sa fonction grammaticale; dans: *c'est moi qui ai parlé*, les

mots *c'est moi* sont ceux que le sujet parlant présente comme le complément logique de l'énoncé (prédicat), quelque fonction grammaticale qu'on leur attribue.» (Mar)]

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi; Notes Item*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1903 (*Item*);

Préfixe: [«se dit de toute partie accessoire d'un mot, qui en précède le radical dont elle modifie le sens. Les préfixes sont généralement des *prépositions* (*pré-dire, sur-venir*) ou des *particules inséparables prépositives* (*in-utile, a-battre, re-tenir, etc.*). Les *augment*s, les *redoublements* sont des préfixes.» (Bou)];
Att. 1874 (*Essai*) – 1907 (I corso);

Préposition: [«Mot adverbial qui se place d'ordinaire, comme son nom l'indique, mais non toujours (cf. postposition), devant le terme qu'il régit, pour exprimer le rapport dans lequel se trouve ce terme vis-à-vis du reste de l'énoncé: vivre *pour* les autres, vivre *pour* manger.» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Présent: [«Système des formes verbales qui conviennent à l'énoncé d'un procès soit contemporain du moment où on parle (*je regarde*) ou du moment où on se reporte par la pensée (**présent historique** ou de **narration**: au moment où j'allais partir, voilà qu'il *arrive*), soit non daté et conçu comme indépendant de la durée (**présent atemporel**: tout *arrive*).» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Prétérit: [«Forme temporelle affectée à l'expression du passé dans les langues qui ne distinguent pas entre imparfait, aoriste, parfait» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)

Préverbe: [«Nom réservé quelquefois au préfixe attaché à une forme verbale: *pré-poser, entre-mettre*. La **préverbation** est particulièrement importante dans les langues où elle a pour effet de conférer à un verbe l'aspect perfectif ou déterminé.» (Mar)];
Att. 1908 (II corso)

Primaire: [«Dans la grammaire indo-européenne on appelle **formations** primaires celles qui se présentent comme irréductibles à des formations plus simples, par exemple qui apparaissent comme dérivées directement de la racine (éventuellement d'un thème verbal), lat.* *do-t-s* > *dos*, de racine **do-*, par comparaison avec les formations secondaires qui sont dérivées d'un mot existant (d'ordinaire un nom): lat. *dot-alis*, de *dos* (**dot-s*).» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*)

Primitif: [«Terme employé communément pour désigner ce qui se rapporte non pas à un état premier au sens absolu, qu'on ne saurait atteindre historiquement, mais à un état antérieur aux états successifs attestés: une langue est primitive [alle. *Ursprache*] par rapport à celles qui en sont issues; un mot est primitif [all. *Grundwort*] par rapport à ses dérivés; un **temps primitif** est celui qui fournit le thème sur lequel d'autres temps sont formés (ainsi en latin le présent *amo, amas* par rapport à l'imparfait et au futur, le parfait *amaui* par rapport au plus-que-parfait, etc.).» (Mar)];
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)

Pronom: [«Catégorie de mots que les grammairiens anciens considéraient comme substitués du nom, du fait qu'ils renferment implicitement un concept d'individu ou d'objet: *je, tous, ceci*. Le pronom peut être **personnel** (*je*), **réfléchi** (*se* dans: *il se vante*), **possessif** (*le mien*), **démonstratif** (*ceci*), **relatif** (*qui*), **indéfini** (*quiconque*), **interrogatif** (*lequel?*), **distributif** (*chacun*), **collectif** (*tous*), **assévératif** (*lui-même*), **réciproque** (*l'un l'autre*).» (Mar)];
Att. 1881 (*Tesi*) – 1909 (II corso)

Prononciation: [«Action, façon d'articuler les phonèmes, de réaliser les sons du langage, les sons d'une langue dans une syllabe, dans un mot, dans la chaîne parlée, conformément à l'usage» (TLFi)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS; I corso; II corso; III corso*
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Proposition: [«Enoncé constitué essentiellement par un prédicat, ordinairement verbal, mais qui peut être aussi nominal (quant à ce qu'il a dit, *sornettes!*), accompagné habituellement d'un sujet et de termes rapportés à l'un et à l'autre. La proposition constituée une phrase si elle se suffit à elle-même; elle est dite alors **indépendante**: *il viendra*. Une proposition indépendante est dite **principale** par rapport à telle autre qui lui est **subordonnée** et qu'on appelle parfois **dépendante**: *il viendra quand il pourra*.» (Mar)];
discusso v. area C: *Notes Item*
Att. 1881 (*Tesi*) – 1903 (*Item*);

- Qualité:** [«Dans la description phonétique, le terme est appliqué à la nature des sons, définie essentiellement par leur timbre (voyelles) ou leur mode d'articulation (consonnes). Quand il s'agit d'éléments vocaliques, on oppose les **changements qualitatifs** ou changements de timbre aux **changements quantitatifs** ou changements de durée.» (Mar)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS*;
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);
- Quantité:** [«la *quantité* est la durée plus ou moins considérable qu'on emploie à prononcer une lettre, une syllabe. La syllabe, la lettre est dite: *longue*, si l'on reste longtemps à la prononcer; *brève*, si l'on s'y arrête lieu. Dans quelques cas, la quantité est dite *douteuse* ou *ad libitum*.» (Bou)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ThS; I corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);
- Racine:** [«Chez les anciens grammairiens on entend par racines les mots primitifs d'une langue, ceux d'où les autres sont dérivés ou dont ils sont composés.» (Bou)];
S. lavora sul termine v. area C: *Essai; ThS; I corso*
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);
- Radical:** [«on appelle radical, dans les déclinaisons et les conjugaisons, la partie d'un mot qui reste invariable, par opposition à la désinence ou terminaison.» (Bou)]
discusso v. area C: *Notes Item*
Att. 1874 (*Essai*) – 1909 (II corso);
- Recomposition:** [«Procède par lequel on restitue à l'un des éléments d'un composé la forme qu'il avait à l'état autonome; ainsi quand on donne à lat. *recludo* la forme *reclaudio* d'après le simple *claudio*.» (Mar)];
Att. 1907 (I corso)
- Redoublement:** [«on appelle ainsi la répétition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement de certains temps des verbes. Les langues sanscrite, grecque, latine, allemande, etc., ont des redoublements» (Bou)];
Discusso v. area C: *Ph*
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)
- Réduction:** [«Passage d'une forme plus longue, dite parfois **forme pleine**, à une forme plus brève, dite **réduite**, soit par suite d'une évolution phonétique normale (lat. *medium* > franç. *mi*) ou exceptionnelle (fr. *M'sieur*), soit par un procédé plus violent, qui aboutit à une véritable mutilation (fr. *automobile* > *auto*);» (Mar)];
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Règle:** [«Ce terme, qui ne devrait être employé que dans la grammaire normative pour désigner les prescriptions édictées par des théoriciens, est en fait appliqué souvent à ce qui est la simple constatation d'un usage dominant, d'où la discrimination qu'on fait couramment entre formes dites régulières et irrégulières.» (Mar)];
S. lavora sul termine v. area C: *Ph; ED; I corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)
- Régulier:** [«Se dit de tout élément, fait ou procédé de langue, qui apparaît conforme à un type considéré comme fondamental ou dominant. Le terme est susceptible de faire illusion, en ce qu'il évoque l'idée de règle; en fait les formes dites irrégulières résultent d'ordinaire de l'application de règles non aperçues.» (Mar)];
Discusso v. area C: *I corso*
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)
- Relatif:** [«Par opposition à absolu, se dit de toute forme, signification, emploi, qui sont rapportés à un élément pris comme point de comparaison ou point de départ ; cf. comparatif et superlatif relatifs, possessif relatif, temps relatif... En particulier on appelle **relatif** ou **pronom relatif**, par opposition à l'anaphorique (en dépit de l'identité établie par les anciens entre les deux termes: lat. *relativus* = gr. *anaphorikos*), celui qui rattache une proposition, dite elle-même **relative**, à un terme soit précédemment énoncé : *l'homme que j'ai vu*, soit simplement concevable (**relatif indéfini**): *quiconque* (= l'homme, quel qu'il soit, qui) a beaucoup vu.
En grammaire arabe, on appelle **adjectif relatif** celui qui exprime la relation d'une personne ou d'un objet avec le nom qui énoncé leur origine (race, pays, ville, famille...).
On réserve quelquefois le nom de **liaison relative** à une construction telle qu'une proposition rattachée par un relatif à la proposition précédente sert d'amorce à une proposition principale: lat. *quem cum audiissemus abiimus* = mot à mot: lequel ayant entendu nous partîmes.» (Mar)];

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)

Résonateur: [«L'appareil vocal peut être considéré comme comprenant deux résonateurs, constitués l'un par les cavités pulmonaires, l'autre par les cavités bucco-nasales, qui communiquent à la voix ou au soufflé les qualités constitutives du timbre.» (Mar)];

Att. 1881 (Ph) – 1907 (I corso)

Rhotacisme: [«Passage d'une consonne à l'articulation de *r* (gr. *rhô*), par exemple lorsque le mouvement de la pointe de la langue que comporte la prononciation de *z* aboutit à une vibration, phénomène caractéristique du latin ancien : **amase* (= *-ze*) > *amare*.» (Mar)];

Att. cf. *LTS*

Roulé: [On appelle *r* roulé, par rapport à l'*r* grasseyé, celui qui comporte une vibration accentuée de la pointe de la langue. (Mar)];

Att. 1881 (Ph) – 1907 (I corso)

Rude: [«Terme employé parfois pour désigner l'accent frappé.» (Mar)];

Att. 1878 (Mém)

Samprasāraṇa (Samprasāraṇa): [«(«déploiement») n. de la voyelle de type 'ik' (c'est-à-dire *i u r l*) en tant qu'elle est le substitut d'une semi-voyelle 'yan' (*y v r l*) P.; ainsi *u* dans *supta-* de *svap-*, *r* dans *gṛhīta-* de *grah-*.» (Ren);

«Terme emprunté aux grammairiens de l'Inde pour désigner le phénomène par lequel, à la rencontre d'une consonne et d'une sonante, se développe une voyelle aux dépens de la sonante, laquelle devient consonne: lat. **krtos* > *certus*.» (Mar)];

discusso v. area C: *Mém*

Att. 1878 (Mém);

Secondaire: [v. *primaire*];

Att. 1878 (Mém) – 1911 (III corso)

Sémantique: [«Terme adopté généralement en France à la suite de M. Bréal pour désigner la science des significations, dite aussi semasiologie.» (Mar)];

discusso v. area C *Status et motus, notes Item; II corso*

Att. 1893 (*Status et motus*) – 1909 (II corso);

Semi-consonne: [«synonyme moins usité de semi-voyelle» (Mar)];

Discusso v. area C: *Ph*

Att. 1881 (Ph) – 1907 (I corso)

Semi-voyelle: [«Traduction du terme que les grammairiens anciens employaient pour désigner celles des consonnes qui sont, comme les voyelles, susceptibles d'être énoncées isolément (*l, m, n, r*), par opposition aux muettes (*d, t...*), qui ont besoin pour être énoncées d'une voyelle d'appui.

Les modernes appellent proprement semi-voyelles les sonantes quand elles sont employées en fonction de consonnes: *i* dans *lieu*, *u* dans *lui*.» (Mar)];

Discusso v. area C: *Ph*

Att. 1881 (Tesi) – 1884 (Ph)

Sens: [«Idée, signification représentée par un signe ou un ensemble de signes; représentation intelligible évoquée ou manifestée par un signe ou une chose considérée comme un signe. (TLFi)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; ED; Status et motus; Notes Item; LG; I corso; II corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Sifflante: [«Consonne de la série des fricatives, caractérisée par un bruit de sifflement de l'air expiré à travers une fente étroite ménagée vers la partie médiane de la langue: sourde *s*, sonore *z*.» (Mar)]

Att. 1881 (tesi) – 1911 (III corso)

Signe: [«On appelle ainsi, en général, tout ce qui sert à représenter ou à indiquer une chose: ainsi les mots, les gestes sont les signes de nos pensées; les lettres sont les signes des sons et des mots. Les Mathématiques et surtout l'Algèbre. L'Astronomie, la Musique, la Chimie, etc., ont leurs signes spéciaux. L'étude des signes considérés dans leurs rapports avec la pensée est un des objets les plus importants de la philosophie. Elle se confond avec l'étude du langage.» (Bou)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; Mém; Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; Notes Whitney; Notes Item; LG; I corso; II corso; III corso*

Att. 1891 (Prolusioni) – 1911 (III corso);

Signification: [«Le mot est employé comme synonyme de sens» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Essai; ED; Status et motus; ThS; Notes Item; I corso; II corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Singulier: [«Catégorie à laquelle appartient un mot désignant un objet conçu comme unique, indépendamment des divisions que cet objet peut comporter en réalité. On appelle **singulier** collectif celui qui substitue à l'idée des individus celle du groupe qu'ils constituent (*la foule, une dizaine*), quelquefois **singulier générique** celui qui désigne une collectivité par l'un de ses représentants (*le loup*).» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Silbenbildend/silbilisch: [v. *syllabe*];

Son: [«en un sens général, et aussi dans l'usage des phonologues, les mot est employé pour désigner tout les éléments du langage oral» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém*; *ED*; *Status et motus*; *Notes Item*; *I corso*; *II corso*; *III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Sonante: [«En un sens général, mais particulièrement dans la grammaire de l'indo-européen, toute consonne susceptible de servir de centre à une syllabe, c'est-à-dire de support aux autres consonnes, dites parfois par rapport à elle consonantes; ainsi l'*s* de fr. *psst!*» (*Mar*)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém*; *Ph*; *ThS*; *I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso);

Sonore: [«Phonème dont l'émission s'accompagne des vibrations laryngales constitutives de la sonorité; on oppose d'ordinaire les **sonores proprement dites** ou moyennes (*b, d, g*) et les **sonores aspirées** (*bh, dh, gh*) aux sourdes ou ténues (*p, t, k*).» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Sourd: [«Consonne dont l'émission ne comporte pas les vibrations glottales caractéristiques des sonores, et qui consiste essentiellement dans un bruit d'expiration ou soufflé, d'où aussi parfois le nom de soufflée.» (*Mar*)];

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Spirante: [«Traduction approximative du terme sanskrit que les grammairiens de l'Inde employaient pour désigner les consonnes constrictives, dites aussi fricatives, dont l'articulation comporte une ouverture très réduite du canal vocal: *f, s...*» (*Mar*)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso)

Stylistique: [«Le terme a été souvent employé, dans l'usage scolaire, pour désigner la connaissance pratique des particularités caractéristiques d'une langue donnée et notamment des figures et idiotismes; on le réserve d'ordinaire aujourd'hui, surtout depuis les travaux de Ch. Bally, à l'étude scientifique des procédés et des effets par lesquels se définit le style.» (*Mar*)];

Att. 1891 (*ED*) – 1909 (II corso)

Subordination: [«Rapport de dépendance, soit logique soit grammatical, d'une proposition, dite subordonnée, par rapport à une autre dite principale.» (*Mar*)];

Att. 1881 (*Tesi*) – 1891 (*ED*)

Substantif: [«Terme employé de préférence à celui de nom quand on veut distinguer la catégorie des noms proprement dits de celle des adjectifs. Le substantif, considéré par les grammairiens de l'antiquité comme désignant ce qui existe essentiellement, sert à nommer soit un être individualisé (nom propre), soit un représentant d'une catégorie (nom commun), soit un concept (nom de qualité, d'état, d'action, etc.). Les substantifs sont dits concrets ou abstraits suivant qu'ils appartiennent à l'une des deux premières catégories ou à la troisième.

On appelle quelquefois substantif verbal le nom d'action (type: *répression*), plus ordinairement le verbe substantivé sous la forme de l'infinitif, du supin, du gérondif...

Par verbe substantif on entend parfois le verbe «être», considéré comme exprimant l'existence réelle ou «substantielle» par opposition aux autres verbes, propres à exprimer l'accident.» (*Mar*)];

Rifiutato v. area C: *Tesi*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (III corso);

Substitution: [«Phénomène par lequel un mot se trouve substitué à un autre dont il a usurpé la signification; ainsi quand le latin *filia*, passant du sens de «fille de» à celui de «jeune fille», a éliminé dans ce sens *puella*.

On appelle quelquefois **substitution flexionnelle** celle qui est déterminée par le désir d'éviter une flexion rare: Cicéron préfère *forma* à *species* pour n'être pas conduit à employer les formes peu usitées *specierum, speciebus*.

Une **substitution phonétique** se produit dans certains cas d'emprunt, lorsque le mot emprunté comporte un phonème étranger à la langue empruntante: passage de *ž* à *š* dans l'emprunt de l'all. au fr. *génie* (prononcé *chénie*).» (Mar)];

Discusso v. area C: *III corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (*III corso*);

Suffixe: [«Elément de formation postposé à la racine, au radical ou au thème pour former des dérivés: -*illi*- dans fr. *aigu-ill-e*, *aiguill-er*, *aigu-ill-age*.

On distingue dans les langues indo-européennes le **suffixe de thème** ajouté à la racine pour constituer la base des divers dérivés ou des formes flexionnelles, et le **suffixe flexionnel**, qui porte plus communément le nom de désinence.

Les suffixes sont dits **primaires** et **secondaires** suivant qu'ils s'ajoutent à une racine verbale ou à un thème nominal déjà constitué.» (Mar)];

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (*III corso*);

Sujet: [«Terme considéré comme contenant la donnée première, le point de départ de l'énoncé. Au **sujet grammatical**, qui est rattaché au reste de l'énoncé par un lien formel (*les enfants dorment*), on oppose parfois le **sujet logique**, dont la détermination suppose un effort d'analyse (c'est *vous*), qu'on appelle **psychologique**, quand on veut marquer qu'il faut pour le définir analyser la pensée du sujet parlant.

Les grammairiens allemands distinguent quelquefois dans la construction des verbes causatifs un **sujet premier** et un **sujet second** désignant l'un la personne qui ordonne l'action, l'autre celle qui l'exécute: resp. *je* et *le* dans une phrase du type: *je le fais travailler*.» (Mar)];

Discusso v. area C: *Tesi; Notes Item*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (*III corso*);

Syllabe: [«désigne une voyelle seule ou jointe à d'autres lettres, consonnes ou voyelles, qui se prononcent par une seule émission de voix. — On distingue les mots en monosyllabes, dissyllabes, trissyllabes, polysyllabes, selon le nombre des syllabes dont ils se composent.» (*Bou*);

Articulation ou complexe (gr. *syllabê*) d'articulations susceptible d'être considéré comme une des unités composantes du mot. Selon la définition de M. Grammont, «suite d'ouvertures croissantes suivie d'une suite d'ouvertures décroissantes, le point culminant étant le point vocalique a.

Le **centre** ou **sommet** de la syllabe, dit quelquefois **phonème syllabant** ou encore **point vocalique**, est d'ordinaire un élément vocalique, mais peut être aussi une sonante (*l* dans angl. *a-ble*), ou même une consonne (*s* dans l'interjection fr. *psst !*).

Les **limites** ou **frontières** de la syllabe peuvent être marquées soit par une interruption entre deux séries de vibrations glottales (lr. *ha-i*), soit par un mouvement de fermeture du canal vocal ou totale (*ha-bit*) ou partielle (*a-mi*). On considère aussi parfois la syllabe comme délimitée par des minima d'expiration (ainsi un groupe *aia* se prononcera *ai-a* ou *a-ia* suivant que le maximum d'expiration suit immédiatement le premier *a* ou précède immédiatement le deuxième), ou par des minima de perceptibilité.

Une **syllabe ouverte** est celle qui se termine par une voyelle, ainsi les deux syllabes de *fi-ni*; une **syllabe fermée** ou **entravée** celle qui se termine par une consonne, ainsi les deux syllabes de *par-tir*.

Dans l'usage courant les limites des syllabes sont souvent établies d'une manière conventionnelle et en fonction de l'écriture, sans considération des réalités phonétiques; cf. par exemple en français les deux coupures possibles pour une prononciation identique, du moins dans un débit rapide: *celle qu'il aime* et *celle qui l'aime*. (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém; Ph; ThS; Notes Item; I corso; II corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (*III corso*);

Syncope: [«Chute, d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes à l'intérieur du mot, particulièrement entre occlusives (cf. aphérèse, apocope, absorption): ainsi dans lat. *solidus* > *soldus*. On réserve quelquefois le nom de syncope à la chute d'une voyelle, en appelant ecthlipse la chute d'une consonne» (Mar)];

Att. 1878 (*Mém*)

Synonymie: [«Se dit soit de l'équivalence de sens entre deux mots, dits synonymes, comme fr. *pourtant* et *cependant*, soit de la science, dite aussi synonymique, qui étudie ces équivalences.» (Mar)];

Discusso v. area C: *ED; Notes Item*

Att. 1881 (*Tesi*) – 1911 (*III corso*);

Syntaxe: [«Etude des procédés grammaticaux par lesquels les mots d'une phrase sont rattachés les uns aux autres de façon à exprimer les rapports établis entre les notions.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Tesi; ED; ThS; Status et motus; LG; I corso; II corso; III corso*

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso);

Syntaxique: [«Qui a rapport à la syntaxe, c'est-à-dire à l'arrangement constructif des différents termes d'un énoncé. A distinguer de syntactique, qui ne vise que l'ordre pur et simple des éléments.» (Mar)];

Att. 1881 (Tesi)

Synthèse: [«Processus inverse de l'analyse, par lequel on ramène à l'unité les éléments d'un complexe.» (Mar)];

Att. 1881 (Ph) – 1911 (III corso)

Tenue: [«Seconde phase de l'articulation d'un phonème, pendant laquelle les organes conservent la position propre à l'émission de ce phonème, entre la tension et la détente; particulièrement notable dans le cas des consonnes continues, qu'on appelle aussi des **tenues**.» (Mar)];

Att. 1878 (Mém) – 1884 (Ph)

Temps: [«Le moment où le sujet parlant situe l'action exprimée par le verbe sert à la grammaire traditionnelle de principe de classement des formes verbales, dont on dit ainsi qu'elles appartiennent à tel ou tel temps: présent, futur, etc. (Mar)];

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso)

Terme: [«Dans l'usage courant, synonyme de mot, mais plus spécialement employé pour désigner le mot ou groupe de mots qui constitue une unité syntaxique élémentaire, c'est-à-dire un des éléments essentiels de la phrase: sujet, verbe, prédicat, etc.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C: *Mém; Tesi; Ph; Prolusioni; ED; Status et motus; ThS; Notes Item; I corso; II corso; III corso*

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso);

Terminaison: [«En Grammaire, on appelle *terminaison* ou *désinence*, par opposition à *radical*, toute la partie variable de la fin des mots, celle qu'on ajoute au radical pour exprimer les accidents de nombre, dégénère, de cas, de mode, de temps, de personne, et rendre ainsi les rapports de concordance ou de dépendance que les mots ont entre eux. C'est par les différences de leurs terminaisons que se distinguent les déclinaisons et les conjugaisons.» (Bou)];

Att. 1878 (Mém) – 1911 (III corso)

Terminologie: [«C'est l'ensemble des termes techniques d'une science ou d'un art et la science des idées que ces termes représentent. Il se dit aussi de la langue particulière que se fait chaque auteur: c'est ainsi que l'on dit la terminologie de Kant, celle de Hegel, etc.» (Bou)];

Discusso v. area C: *ED; Notes Item*

Att. 1881 (Tesi) – 1911 (III corso);

Thème: [«le radical primitif de tout mot qui se décline ou se conjugue, soit, et spécialement en grec, le présent du verbe, parce que c'est le premier temps qu'on pose pour en tirer les autres;» (Bou)];

Att. 1874 (Essai) – 1911 (III corso)

Toponymie: [«Onomastique des noms de lieux dans une région ou pour une langue donnée.» (Mar)];

Att. 1903-1910 (LG)

Tranche: [«Une des parties d'un mot, délimitée arbitrairement et approximativement d'après la manière dont les éléments qui la composent se comportent vis-à-vis des changements phonétiques: la **tranche finale** est souvent débile, la **tranche initiale** affectée de certaines intonations ou accentuations, la **tranche médiane** ou **Intérieure** en général résistante.» (Mar)];

S lavora sul termine v. area C: *Notes Item; II corso; III corso*

Att. 1881 (Ph) – 1911 (III corso);

Triptongue: [«syllabe composée de trois sons qu'on fait entendre en une seule émission de voix. Il n'y a pas de triptongues réelles dans notre langue: les mots *oui*, *lieu*, *yeux*, bien qu'écrits avec trois voyelles, ne font entendre que deux sons et ne sont véritablement que des diphtongues. Néanmoins ce mot se dit, bien qu'improprement, de la réunion de 3 voyelles ne formant qu'un seul son: *eau*, *oie*, etc.» (Bou)];

Att. 1881 (Ph)

Typologique: [«L'étude **typologique** des langues est celle qui définit leurs caractères en faisant abstraction de l'histoire.» (Mar)];

S. lavora sul termine v. area C *I corso*

Att. 1907 (I corso) – 1911 (III corso);

Umlaut: [«Mot allemand souvent employé, même en d'autres langues, pour désigner l'inflexion vocalique.» (Mar)];

Att. 1907 (I corso);

- Variable:** [«On appelle variables dans l'usage courant les mots qui sont susceptibles de flexion.» (*Mar*);
Att. 1878 (*Mém*) – 1907 (I corso)]
- Vélaire:** [«Phonème dont le point d'articulation est proche du palais mou ou voile du palais, c'est-à-dire en arrière du palais dur, d'où aussi le nom de postpalatale: *k*, palatal dans fr. *qui*, est vélaire dans fr. *cou*. Essentielle est en particulier la distinction entre *l* palatale (lat. *alam* > fr. *aile*) et *l* vélaire (lat. *albam* > fr. *aube*).» (*Mar*);
Att. 1878 (*Mém*) – 1897 (*ThS*)]
- Verbal:** [«Qui appartient à la catégorie du verbe. Les **noms verbaux** sont des formes nominales rattachées à la conjugaison: **substantifs verbaux** (infinitif, supin), et **adjectifs verbaux** (adjectifs verbaux proprement dits et participes).» (*Mar*);
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)]
- Verbe:** [«Mot considéré par les anciens comme le terme essentiel de l'énoncé (lat. *verbum* = gr. *rhêma*), défini par les modernes comme exprimant essentiellement un procès (action, état, de venir).
Le système du verbe indo-européen comprend des formes personnelles, **verbum finitum**: indicatif, injonctif, conjonctif, optatif, et des formes nominales, **verbum infinitum**: infinitif et supin, gérondif, participes et adjectifs verbaux.
On distingue, sous le rapport de la formation, des verbes **primaires** ou **non dénominatifs**, dont le thème apparaît irréductible à un autre thème, et des verbes **secondaires**, issus soit d'une forme verbale, **déverbatifs**: fr. *chantonner*, de *chanter*, soit d'une forme nominale, **dénommatifs**: *chansonner* de *chanson*.
Les verbes secondaires comportent par rapport aux verbes primaires correspondants des nuances de significations variées, suivant le type de formation auquel ils appartiennent: causatifs, factitifs, désidératifs, intensifs, itératifs ou fréquentatifs, inchoatifs.
Du point de vue de la conjugaison, les verbes sont dits réguliers ou irréguliers, défectifs, unipersonnels ou impersonnels.
Sous le rapport de la syntaxe on distingue entre les transitifs et les intransitifs ou neutres, les verbes à rection et les prédicatifs, les affectifs et les effectifs...
On est amené à distinguer le verbe «être», vide de contenu dans son emploi attributif, et qu'on a appelé quelquefois pour celle raison **verbe abstrait**, des verbes proprement dits ou **concrets**. Dans la mesure où le verbe «être» exprime l'existence on l'appelle quelquefois **verbe substantif** par rapport aux autres verbes qui expriment l'accident, dits quelquefois **verbes adjectifs**.
Relativement à la nature du procès exprimé par le verbe, on distingue des **verbes d'action**, des **verbes d'état**, et quelquefois des verbes de devenir.» (*Mar*);
Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso)]
- Vibrant:** [«Consonne constrictive caractérisée par la vibration qui résulte de la succession rapide de mouvements d'ouverture et de fermeture du canal vocal au passage de l'air expiré. La vibrante *r* peut être glottale, gutturale ou uvulaire, vélaire, linguale ou roulée, selon l'organe qui réalise ou subit la vibration: bord supérieur de la glotte, luette, voile du palais, dos, bords ou pointe de la langue.» (*Mar*);
Att. 1881 (*Ph*)]
- Visarga:** [«Terme sanskrit employé pour désigner une prononciation particulière de l'*s* finale, de nature telle que l'arrêt brusque du courant d'air qui accompagne l'émission de la voyelle précédente donne à l'oreille l'impression d'une aspirée sourde: notation *ḥ*.» (*Mar*);
Att. 1881 (*Tesi*)]
- Vocable:** [«se dit de tous les mots qui composent une langue. Ce terme, fort employé jadis, puis abandonné, a été repris récemment: il désigne particulièrement les substantifs.» (*Bou*);
Att. 1907 (I corso) – 1911 (III corso)]
- Vocabulaire:** [«nomenclature lies mois d'une langue, sans explications détaillées, et en particulier recueil de mots ou termes qui appartiennent à une science ou à un art.» (*Mar*);
Att. 1894 (*Whitney*) – 1911 (III corso)]
- Vocalisme:** [«Nature, aspect et description des voyelles, soumises aux lois qui en régissent la formation et l'évolution.» (*TLFi*);
Discusso v. area C: *Mém*; *ThS*
Att. 1878 (*Mém*) – 1909 (II corso)]
- Vocatif:** [«Forme propre à l'interpellation qui a pour effet d'exclure de la construction de la phrase, à la manière d'une incise, le terme qui désigne l'objet interpellé; pour cette raison certains grammairiens

anciens ne faisaient pas entrer le vocatif dans la liste des cas proprement dits et le considéraient comme une forme de phrase.» (*Mar*);

Att. 1878 (*Mém*) – 1903 (*Item*)

Voix: [«Phonétiquement parlant, la voix est le son caractéristique de la prononciation des voyelles, produit par la vibration des cordes vocales sous la poussée de l'air expiré. Elle se distingue de la sonorité qui accompagne la prononciation des consonnes dites sonores, et de la voix chuchée qui est produite par le simple frottement de l'air contre les cordes vocales. (*Mar*);

Att. 1881 (*Ph*) – 1911 (III corso)

Voyelle: [«Désigne une lettre qui a un son par elle-même et sans être jointe à une autre lettre.» (*Bou*) Phonème caractérisé essentiellement par une émission de voix (gr. *phônêeis* -- lat. *vocalis*), c'est-à-dire par une résonance soit de la cavité buccale seule (voyelles orales: *a, o*), soit de la cavité buccale et de la cavité nasale mises en communication (voyelles nasales: *an, on*), le canal vocal restant assez ouvert au passage de l'air pour qu'aucun bruit annexe ne soit perceptible.

On classe les voyelles d'après leur timbre (*a, o, i*), leur durée i **longues** et **brèves**), leur mode d'articulation, en distinguant par exemple, suivant que la langue se rapproche du palais dur, du palais mou, ou de la partie intermédiaire, des **antérieures** ou **palatales** (*i*), des **postérieures** ou **vélaires** (*o*), et des **mixtes** (*e* français dit muet); suivant la position plus ou moins relevée qu'occupe la langue dans l'articulation, on distingue des voyelles **hautes** (*i*), **moyennes** (*e*), et **basses** (*ê*) suivant la largeur du canal ménagé entre la langue et le palais, des voyelles **larges** ou **étroites**; **enfin** d'après la résultante de ces deux dispositions, des **ouvertes** et des **fermées**. Cf. Triangle et Quadrilatère des voyelles.

Une voyelle est dite tendue et comporte une netteté particulière de prononciation lorsqu'une certaine tension des muscles de la langue donne à cet organe une forme convexe; relâchée si, cette tension faisant défaut, la langue s'aplatit, ce qui détermine un timbre plus indistinct.

On appelle quelquefois les voyelles **normales** ou **anormales** suivant que les positions respectives de la langue et des lèvres concourent à réaliser un timbre donné (lèvres arrondies pour les vélaires, écartées pour les palatales...) ou que ces positions se contrarient.

Du point de vue acoustique, on distingue des **voyelles claires** ou **graves** suivant qu'elles sont articulées plus en avant ou plus en arrière. Parmi les claires (*e*), certaines sont dites **aiguës** (*i*) ; parmi les graves, les unes sont dites **éclatantes** (*a*), les autres **sombres** ou **sourdes** (*u* ou).

Graphiquement parlant, une voyelle est le signe représentatif d'une émission vocalique, mais qui peut être combiné avec d'autres signes pour représenter une émission vocalique unique, ainsi fr. *ou, on, eau*, etc. (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Mém; Ph; I corso; III corso*

Att. 1874 (*Essai*) – 1911 (III corso);

Wellentheorie: [v. *onde*];

Discusso v. area C: *II corso*

Att. 1908 (II corso) – 1911 (III corso)

Yama: [«(propr. «jumeaux») n. de phonèmes nasaux issus du contact entre occlusive et nasale par nasalisation de la partie postérieure de l'occlusive M.» (*Ren*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph*

Att. 1878 (*Mém*) - 1881 (*Ph*);

Zéro: [«la **tonalité zéro** est l'absence d'accent tonique, caractéristique de certaines formes; un morphème **zéro** est défini par l'absence même de tout élément morphologique: angl. *love*, qui est à la fois substantif (amour) et verbe (aimer), est une forme à **désinence zéro**. Dans le jeu des alternances vocaliques, le **degré zéro** est l'aspect d'une forme caractérisée par l'absence de l'élément vocalique soumis aux alternances.» (*Mar*);

S. lavora sul termine v. area C: *Ph; I corso*

Att. 1878 (*Mém*) – 1911 (III corso);